

ANALYSE DES IMPACTS

DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

DANS LE GRAND EST



Mars 2026





SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
État des lieux des dynamiques démographiques du Grand Est	7
Carte n°1 : La répartition de la population du Grand Est par type de bassin de vie en 2021.....	8
Carte n°2 : La densité moyenne de population par bassin de vie en 2021	9
Carte n°3 : Les types de dynamiques démographiques entre 1999 et 2021 par bassin de vie	10
Carte n°4 : Les types de dynamiques naturelles et migratoires entre 1999 et 2021 par bassin de vie.....	11
Carte n°5 : Variation de la population et des femmes en âge d'avoir des enfants entre 1999 et 2021 par bassin de vie	13
Carte n°6 : Évolution du nombre d'équipements du « panier jeunes » entre 2018 et 2023 par bassin de vie	20
Carte n°7 : Évolution du nombre d'équipements du « panier seniors » entre 2018 et 2023 par bassin de vie.....	21
Carte n°8 : Évolution de la population et de la population active entre 2010 et 2021 par bassin de vie.....	22
Carte n°9 : Évolution de la population et des emplois entre 2010 et 2021 par bassin de vie	23
Carte n°10 : Combinaison des dynamiques des emplois et des actifs occupés entre 2010 et 2021 par bassin de vie	24
Carte n°11 : Évolution détaillée des emplois et des actifs occupés entre 2010 et 2021 par bassin de vie	25
Carte n°12 : Taux d'évolution de l'emploi productif et présentiel sur la période 2010-2021.....	26
Carte n°13 : L'indice de concentration de l'emploi en 2021	27
Carte n°14 : Les principaux flux pendulaires (supérieurs à 5 000)	28
Carte n°15 : L'évolution de la part de l'emploi présentiel et industriel sur la période 2010-2021	29
Quel avenir démographique possible dans le Grand Est ?.....	33
Carte n°16 : Typologie des intercommunalités du Grand Est.....	30
Carte n°17 : Les variations de population en France hexagonale entre 2018 et 2050 dans le scénario central des projections démographiques.....	35
Les impacts des dynamiques démographiques sur les politiques publiques	41
Quels impacts et enjeux autour de la diminution des naissances ?.....	42
Quels impacts et enjeux du vieillissement de la population ?.....	45
Quels impacts des phénomènes démographiques sur la population active et les emplois ?.....	48
CONCLUSION	50
Carte n°18 : Les solidarités territoriales à l'échelle du Grand Est.....	53

#INTRODUCTION

Les questions démographiques s'inscrivent à l'agenda des politiques publiques, avec la prise de conscience de leur importance dans les politiques locales d'aménagement du territoire.

En lien avec les **transitions climatiques** (*adaptation dans un monde à +1,5° Celsius, résilience des territoires face aux manifestations du dérèglement climatique – fréquence, intensification et durée des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes*), les **transitions sociétales** (*nouveaux modes de cohabitation, confrontations de visions du monde entre générations, accentuation de la numérisation des rapports sociaux, demande de sens et de meilleure prise en compte de la séparation entre vie professionnelle et vie privée, etc.*), les **transitions démographiques** à l'œuvre et à venir interrogent aussi bien nos modes de pensée (*fin de la croissance continue de la population, prise en compte des aspirations individuelles, vieillissement de la population, etc.*), que nos modes d'action en matière d'aménagement durable du territoire (*comment garantir l'égalité des territoires dans un espace polarisé ?*).

En 2024, la Région Grand Est et le réseau des agences d'urbanisme 7Est sont convenus d'une « **Analyse prospective des impacts des dynamiques démographiques** ». L'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (Adeus) et l'Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine (Agence SCALEN) ont assuré le pilotage de cette étude, et se sont appuyées sur les cinq autres agences pour les accompagner dans la réalisation de ces travaux (*Afut Sud Alsace, AGAPE, AGURAM, AUDC et AUDRR*).

Le Grand Est est l'une des régions les plus peuplées de France hexagonale¹ (5,53 millions d'habitants en 2021). Cependant, les dynamiques démographiques à l'œuvre depuis la fin des années 1960 indiquent que la région est aussi l'une des plus atones.

Au cours de la période 1968-2021 (soient 53 ans), la population a augmenté de 0,21 % par an, la situant

ainsi à l'avant-dernière place, juste devant les Hauts-de-France (0,20 %) et juste après la région Bourgogne-Franche-Comté (0,22 %), mais loin derrière la Corse (1 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (0,84 %) ou encore l'Occitanie (0,83 %).

Le Grand Est était la quatrième région la plus peuplée de France hexagonale de 1968 à 1999, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France. La région a brièvement occupé le cinquième rang en 2010, cédant sa place à la Nouvelle-Aquitaine, la cinquième place étant occupée depuis 2015 par l'Occitanie. Sa population a pourtant continué de croître, mais à un rythme beaucoup plus lent que les autres régions.


Sa situation géographique au nord-est de l'hexagone ne lui permet pas de bénéficier de l'héliotropisme ni de l'haliotropisme (*ou thalassotropisme*), qui caractérise les migrations résidentielles des dernières années.

Au-delà de la « simple » dynamique démographique, il apparaît que **le solde naturel** (*différence entre les naissances et les décès*) **est l'unique moteur de la croissance de la population**, indiquant ainsi que le solde migratoire apparent (*différence entre les entrées et les sorties du territoire*) est négatif.

En effet, **la contribution du solde naturel à la dynamique démographique entre 1968 et 2021 s'élève à 0,39 % par an**, classant ainsi le Grand Est dans une position médiane au regard des autres régions de France hexagonale (*0,83 % par an en Île-de-France et 0,01 % par an en Nouvelle-Aquitaine*).

La contribution du solde migratoire à la dynamique démographique entre 1968 et 2021 dans le Grand Est est négative et s'établit à -0,18 % par an, situant la région parmi les quatre dont le solde migratoire est négatif (*-0,33 % dans les Hauts-de-France, -0,29 % en Île-de-France et -0,08 % en Normandie*), loin derrière la Corse (+0,98 %), l'Occitanie (+0,75 %) ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,62 %).

1. Le terme de « France métropolitaine », jugé colonial, a été abandonné au profit du terme « France hexagonale », dans un texte de loi adopté par l'Assemblée nationale adopté le 23 mai 2023.



Les projections démographiques établies par l'INSEE, sur la base des dynamiques démographiques de la période 2013-2018, indiquent que, contrairement à l'ensemble de la France hexagonale, la population pourrait légèrement augmenter à l'horizon 2050, pour ne pas parler de stagnation, voire diminuer de 14 %, dans le scénario « population basse ».

Ces dynamiques passées présentées ici sur une longue période d'un peu plus d'un demi-siècle ont été analysées plus finement, sur une période plus réduite (1999-2021) et à l'échelle des 163 bassins de vie² que compte la région.

Les bassins de vie retenus sont ceux dont la ville centre est localisée dans le Grand Est. Cela signifie que certains peuvent déborder sur les régions voisines. À l'inverse, lorsque les bassins de vie débordent des régions voisines dans le Grand Est, ils ne sont pas pris en compte (*c'est le cas de 10 bassins de vie dont la ville principale est située dans les Hauts-de-France, en Île-de-France ou en Bourgogne-Franche-Comté*).

Entre les dynamiques passées et les projections de population, le choix a été fait de s'attarder particulièrement sur trois sujets distincts, mais liés entre eux, et dont les impacts sur les politiques publiques et l'accompagnement des territoires par la Région Grand Est seront déterminants : **la diminution des naissances et le vieillissement de la population**. Ces deux phénomènes démographiques sont des tendances récentes (natalité) ou de fond et prévisibles (*allongement de l'espérance de vie*), qui entraîneront indéniablement des conséquences sur la **population active et par ricochet sur les emplois et les besoins de formation**.

Cette analyse révèle ainsi des disparités territoriales, avec dans certains cas des signaux d'alerte, notamment sur l'inversion des tendances démographiques, dont les impacts peuvent être forts pour les populations et les activités.

Entre ralentissement de la croissance démographique, concentration des populations dans certains bassins de vie, augmentation de l'indice de vieillissement ou encore baisse de la fécondité, les défis sont multiples et obligent à revoir la manière de concevoir l'aménagement du territoire.

Les travaux cherchent également à identifier les causes des phénomènes à l'œuvre, avant d'en tirer quelques enseignements en termes d'impacts sur le devenir des territoires du Grand Est.

Ainsi, la présente synthèse de l'analyse est constituée de trois parties :

1. Un **état des lieux des dynamiques passées** ;
2. Les **projections de population** ;
3. Les **impacts des transitions à l'œuvre** et les compétences de la Région qu'elles interrogent.

2. Tels que définis par l'INSEE, les bassins de vie correspondent au plus petit territoire au sein duquel les habitants peuvent accéder aux équipements et services les plus courants.

#1

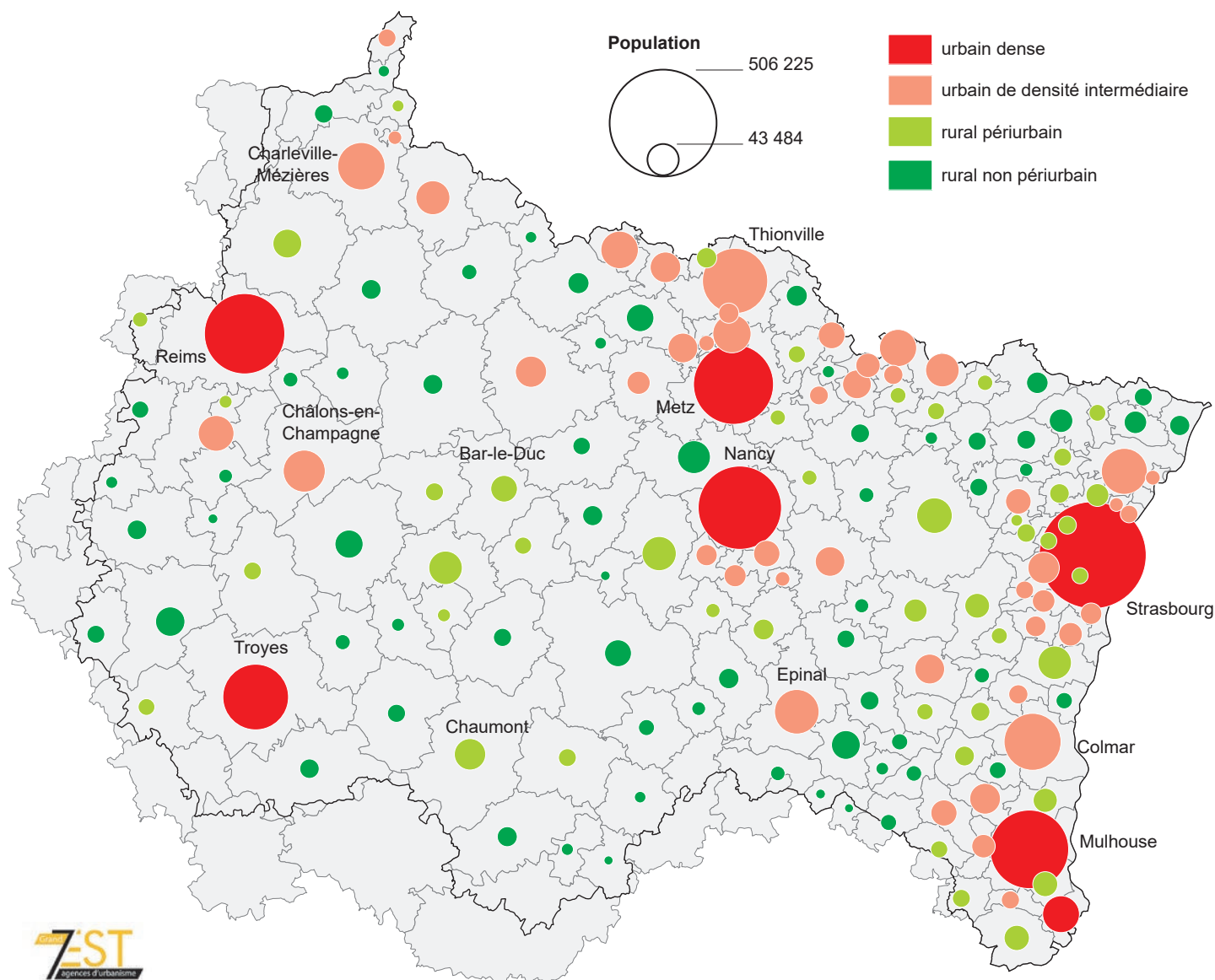
ÉTAT DES LIEUX

DES DYNAMIQUES

DÉMOGRAPHIQUES

DU GRAND EST

Carte n°1 : La répartition de la population du Grand Est par type de bassin de vie en 2021



Source : INSEE - Séries historiques 2021

En 2021, l'INSEE dénombre **5 561 287 habitants** dans le Grand Est, qui se répartissent en quatre grands types de bassins de vie :

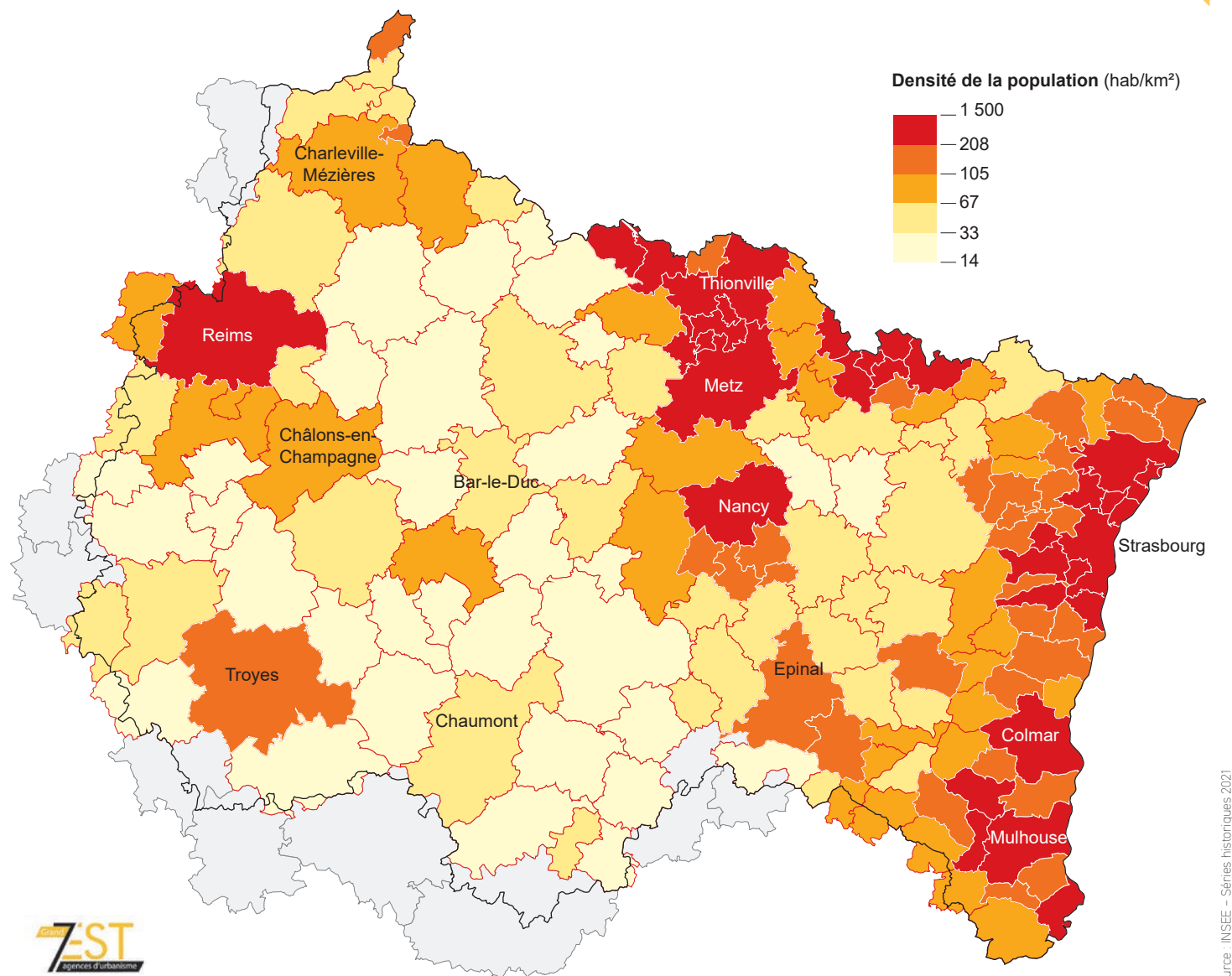
- Les **bassins de vie urbains denses** regroupent **1 905 067 habitants** ;
- Les **bassins de vie urbains de densité intermédiaire** concentrent **1 846 302 habitants** ;
- Les **bassins de vie ruraux périurbains** regroupent **879 966 habitants** ;
- Les **bassins de vie ruraux non périurbains** accueillent **929 952 habitants**.

Ainsi, les **bassins de vie urbains concentrent 67 % de la population**, qui se répartit sur **30 % de la superficie régionale**, tandis que les **bassins de vie ruraux accueillent 33 % de la population sur 70 % de la superficie du territoire**.

La répartition de la population entre les bassins de vie urbains et les bassins de vie ruraux dans le Grand Est en 2021 est comparable à celle de la France hexagonale et des régions Auvergne-Rhône-Alpes (68 % et 32 %) et Occitanie (65 % et 35 %).

Toutefois, entre 1999 et 2021, la répartition du peuplement a évolué sous deux angles, dans le Grand Est comme en France hexagonale : davantage d'habitants dans les bassins de vie urbains denses ainsi que dans les bassins de vie ruraux périphériques. Ainsi, la part de la population des bassins de vie urbains de densité intermédiaire et des bassins de vie ruraux non périphériques a légèrement baissé.

Carte n°2 : La densité moyenne de population par bassin de vie en 2021



Source : INSEE - Séries historiques 2021

La densité moyenne de la population des bassins de vie s'élève à **97 habitants par km² en 2021**, avec d'importants contrastes entre les bassins de vie urbains denses (371 hab/km²), les bassins de vie urbains de densité intermédiaire (154 hab/km²), les bassins de vie ruraux périurbains (59 hab/km²) et les bassins de vie ruraux non périurbains (37 hab/km²).

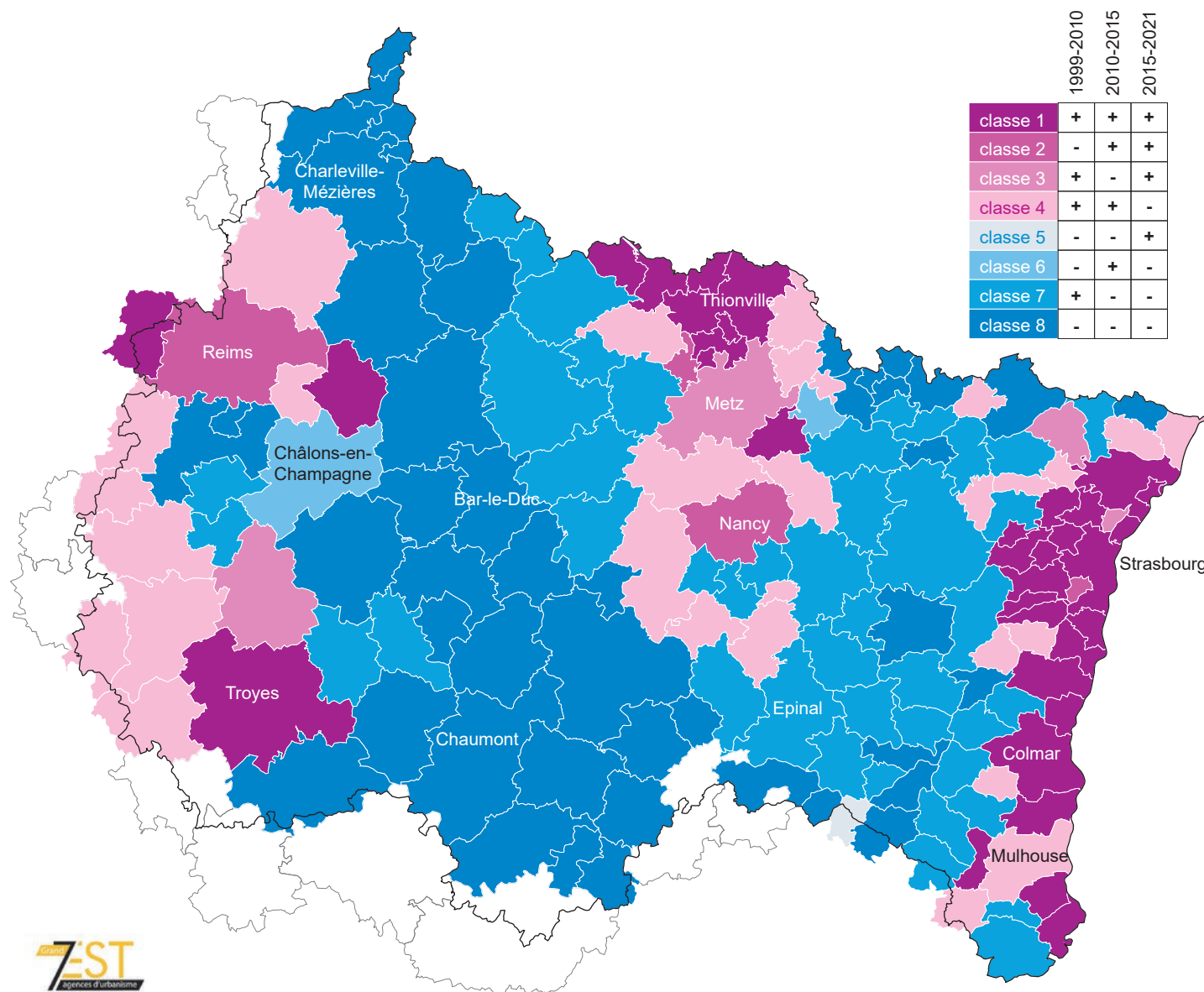
La densité de population à l'échelle régionale a très légèrement augmenté entre 1999 et 2021, passant de 94 à 97 habitants par km². C'est dans les bassins urbains denses que la densité de population s'est le plus renforcée (+6 %), tandis qu'elle **diminue dans les bassins de vie ruraux non périurbains** (-3 %), renforçant ainsi leur isolement.

La répartition de la population régionale, ainsi que sa densité, dessinent la polarisation autour de quelques espaces spécifiques : la plaine d'Alsace, le sillon lorrain, ainsi que les agglomérations de Reims et de Troyes.

Ainsi, le territoire régional n'est pas homogène et présente des contrastes significatifs entre des bassins de vie à forte densité de population et des espaces de faible densité, qui se répartissent du nord-ouest (*pointe de Givet dans les Ardennes*), au sud (*plateau de Langres en Haute-Marne*) et en remontant des Vosges vers le Land de Rhénanie-Palatinat.

La densité de population des bassins de vie urbains denses a augmenté dix fois plus fortement en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine que dans le Grand Est. C'est en revanche dans le Grand Est qu'elle a le plus diminué dans les bassins de vie ruraux non périurbains.

Carte n°3 : Les types de dynamiques démographiques entre 1999 et 2021 par bassin de vie



Les dynamiques démographiques à l'œuvre par périodes intercensitaires entre 1999 et 2021 indiquent des nuances entre les bassins de vie qui relèvent de la **classe 1, qui ont toujours connu une augmentation de la population**, et à l'opposé, les bassins de vie de la **classe 8, qui ont toujours connu une diminution de la population**.

Dans la classe 1, on retrouve les territoires les plus densément peuplés (plaine d'Alsace, sillon lorrain, les bassins de vie de Reims, de Troyes et leurs environs), tandis que dans la classe 8, ce sont tous les bassins de vie de la diagonale des faibles densités de Givet à Chaumont, en remontant par Épinal jusqu'à Sarreguemines et Forbach.

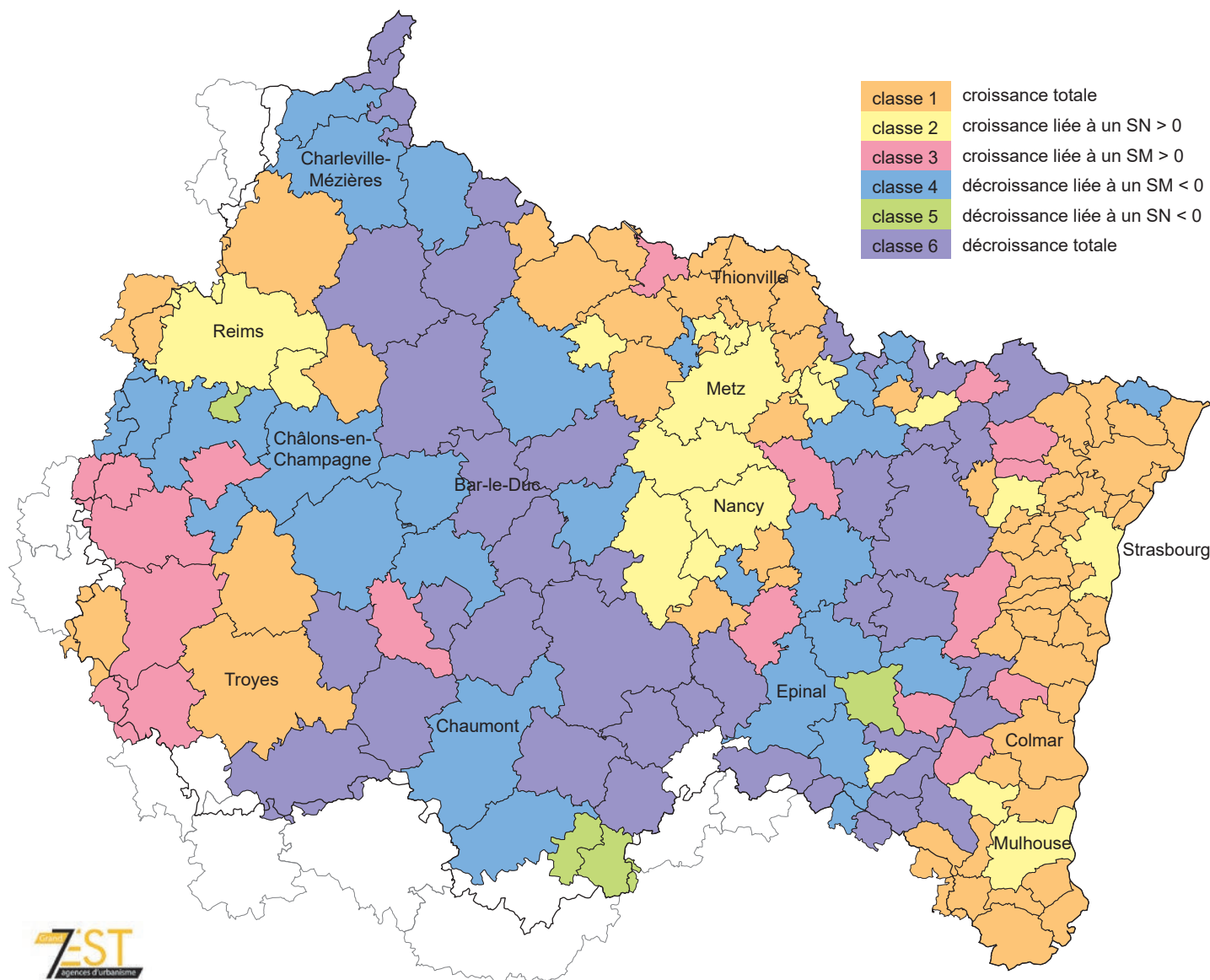
Entre ces deux classes très spécifiques, se révèle toute la palette des dynamiques de croissance (1 à 4) ou de décroissance (5 à 8).

Entre 1999 et 2010, la diffusion de la population était très large dans les bassins de vie du Grand Est, jusqu'à aboutir au cours de la période 2015-2021 à une forte polarisation autour des plus grandes villes de la région.

Les ménages, dont les choix résidentiels ne correspondent pas au choix d'implantation des entreprises, **se sont progressivement éloignés des lieux d'emploi, pour profiter à la fois de prix immobiliers plus accessibles et d'un cadre de vie plus champêtre**. Puis le « piège » s'est refermé sur les classes moyennes, qui ont fourni les contingents de manifestants des ronds-points en 2018 et 2019 (mouvement des gilets jaunes). Ces mêmes ménages sont confrontés à une forme de double précarisation, du fait de la hausse des coûts de l'énergie, tant pour leurs déplacements que pour leur domicile.

Source : INSEE - Séries historiques 2021

Carte n°4 : Les types de dynamiques naturelles et migratoires entre 1999 et 2021 par bassin de vie



Source : INSEE - Séries historiques 2021

Les **moteurs de la dynamique démographique** relèvent de deux ordres : le **solde naturel** (*différence entre les naissances et les décès*) et le **solde migratoire** (*différence entre les entrées et les sorties d'un territoire*).

Les bassins de vie des classes 1, 2 et 3 s'inscrivent dans une dynamique de croissance de la population entre 1999 et 2021, tandis que **les bassins de vie des classes 4, 5 et 6 s'inscrivent dans une dynamique de décroissance démographique**.

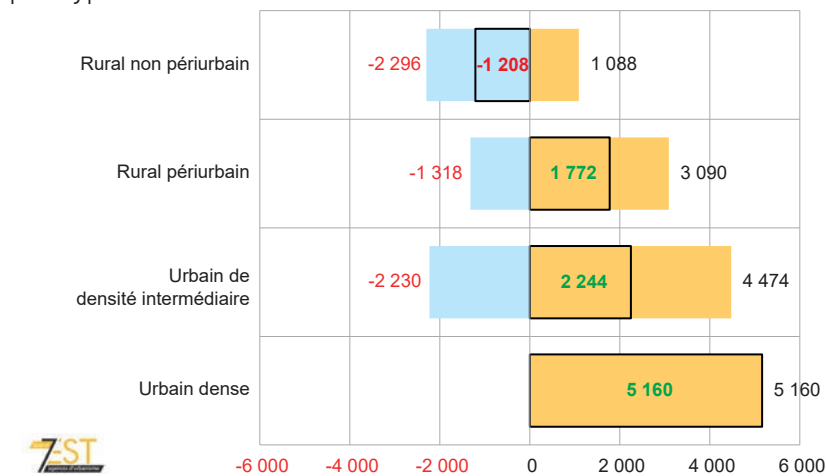
Les 58 bassins de vie de la classe 1, situés principalement en Alsace (60 %), ainsi que dans le nord-lorrain, ont gagné de la population par le jeu du solde naturel et du solde migratoire. C'est-à-dire qu'ils sont attractifs, notamment pour des ménages en âge d'avoir des enfants.

À l'opposé, les 41 bassins de vie de la classe 8, présents dans la diagonale des faibles densités ont perdu de la population au cours de la période par le cumul de ces deux moteurs, c'est-à-dire que ce sont aussi les territoires les plus vieillissants.

Il ne semble y avoir aucun lien de causalité entre les dynamiques des soldes naturels et migratoires et le type de bassin de vie. En effet, on trouve tous les types de bassins de vie dans la quasi-totalité des classes.

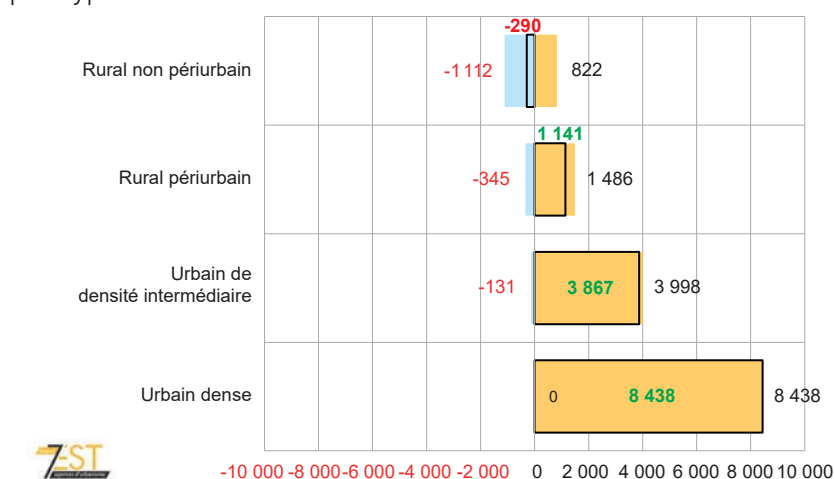
Toutefois, cinq des sept bassins de vie urbains denses ont connu une dynamique de croissance de la population uniquement par le solde naturel, c'est-à-dire que leur solde migratoire est négatif entre 1999 et 2021, tendant ainsi à conforter le rôle d'accueil de populations jeunes qui repartent ensuite, lors de la mise en couple ou de l'arrivée d'un enfant.

Variations démographiques entre 1999 et 2021 par type de bassins de vie



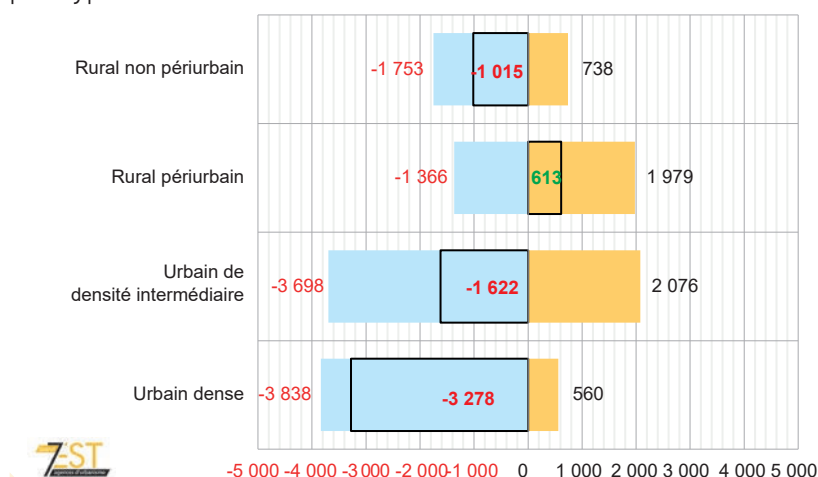
Source : INSEE - Séries historiques 2021

Dynamiques naturelles entre 1999 et 2021 par type de bassins de vie



Source : INSEE - Séries historiques 2021

Dynamiques migratoires entre 1999 et 2021 par type de bassins de vie



Source : INSEE - Séries historiques 2021

En termes de variation démographiques, les bassins de vie ruraux ont été plus dynamiques entre 1999 et 2010 que les bassins de vie urbains. Mais par la suite, entre 2010 et 2015, puis entre 2015 et 2021, les bassins de vie urbains ont continué de gagner des habitants supplémentaires, tandis que les bassins de vie ruraux en perdaient de plus en plus intensément.

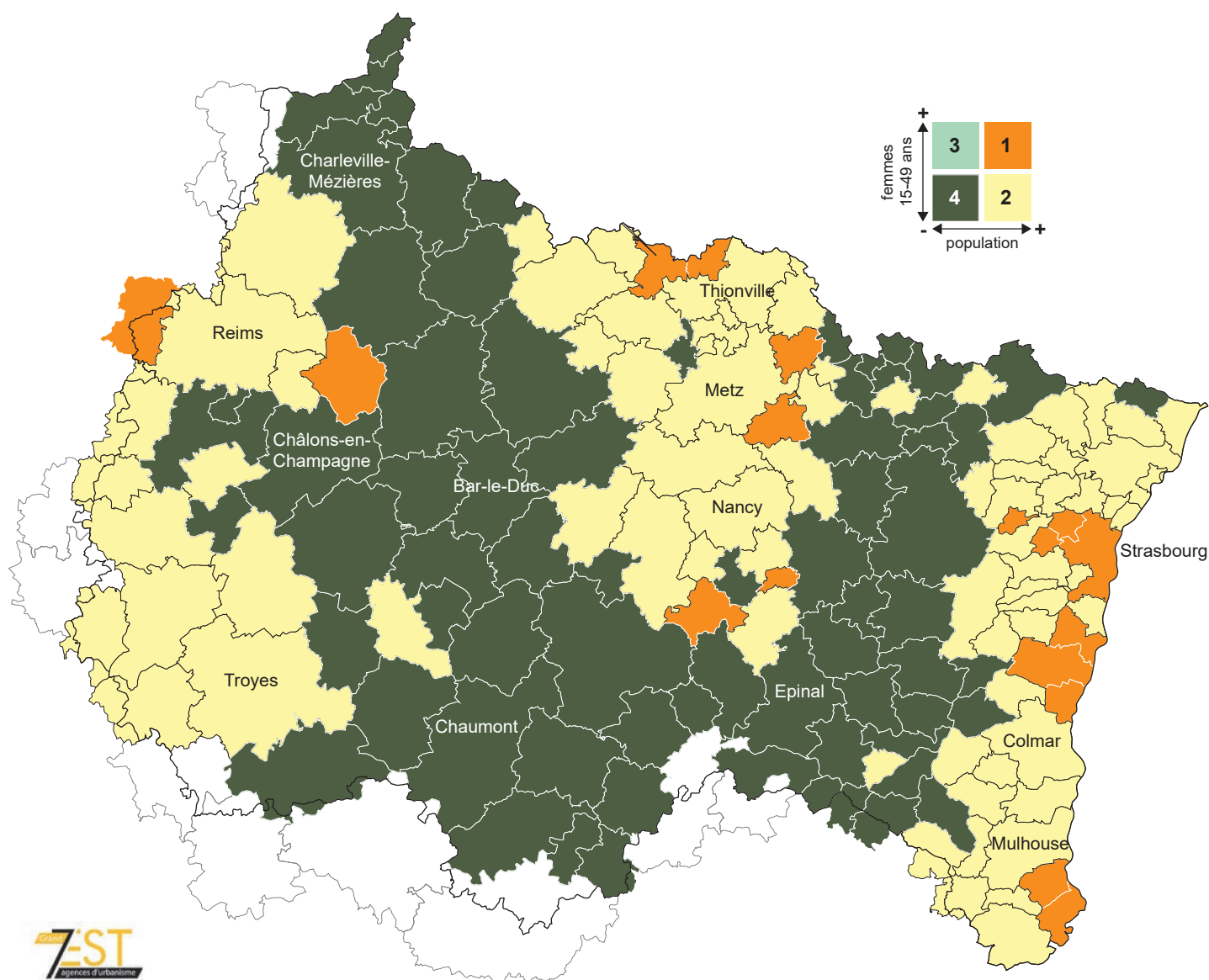
En 2023 l'INSEE³ publiait une note qui indiquait une différence de dynamiques entre l'urbain et le rural. Sur la période 1999-2021, les 163 bassins de vie urbains du Grand Est ont effectivement enregistré des gains de population deux fois plus importants que les bassins de vie ruraux.

En considérant les quatre types de bassins de vie dans leur ensemble, l'accroissement net de la population est positif pour tous les bassins de vie urbains denses.

Dans le détail, les bassins de vie urbains ont davantage gagné de la population grâce au solde naturel (différence entre les naissances et les décès). C'est d'ailleurs l'unique moteur de la dynamique des bassins de vie de la région, puisque les bassins de vie ont perdu de la population par le jeu des migrations (à l'exception des bassins de vie ruraux périurbain).

3. INSEE, « Entre 2015 et 2021, la croissance démographique est deux fois plus élevée dans l'espace urbain que dans le rural », Chantal Brutel, INSEE Focus, n° 316, 2023

Carte n°5 :
Variation de la population et des femmes en âge d'avoir des enfants entre 1999 et 2021 par bassin de vie



Les dynamiques démographiques illustrent des vagues d'urbanisation et sont des marqueurs des parcours résidentiels. L'étalement urbain correspond souvent à l'installation de (jeunes) couples dans des petites villes ou des villages, afin de proposer un cadre de vie familial différent des grandes villes.

Ainsi, la présence de femmes en âge d'avoir des enfants (âgées de 15 à 49 ans), est un élément indispensable pour espérer entretenir une dynamique de croissance du solde naturel, sans toutefois en avoir l'assurance.

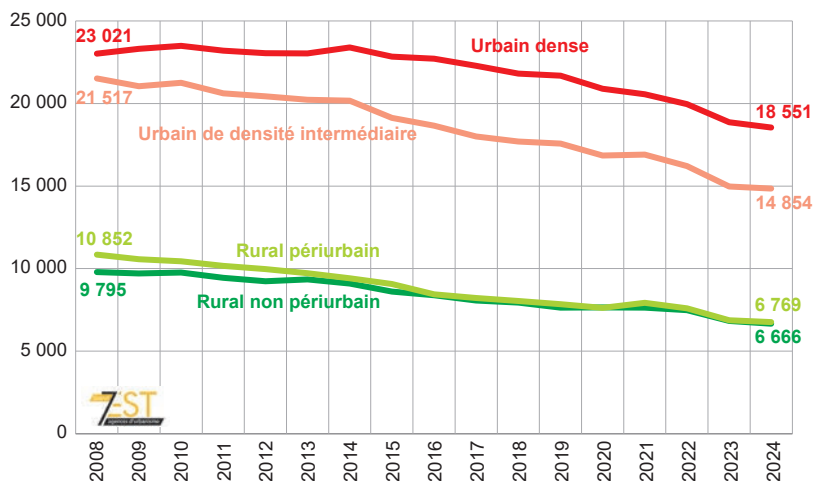
Le croisement des dynamiques démographiques et du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants aboutit à quatre classes :

- Les bassins de vie qui ont perdu de la population et des femmes en âge d'avoir des enfants (classe 4), qui sont des territoires vieillissants et dont le solde

naturel devrait encore être négatif dans les prochaines années ;

- Les bassins de vie dont la population a baissé, mais dont le nombre de femmes de 15-49 ans a augmenté (classe 3, inexistante dans le Grand Est) ;
- Les bassins de vie dont la population a augmenté, mais dont le nombre de femmes de 15-49 ans a diminué (classe 2), qui entrent ainsi dans un processus de vieillissement ;
- Les bassins de vie qui ont connu une croissance de la population et des femmes en âge d'avoir des enfants (classe 1), peuvent espérer freiner le ralentissement démographique par un solde naturel positif.

Évolution du nombre de naissances dans le Grand Est par bassin de vie

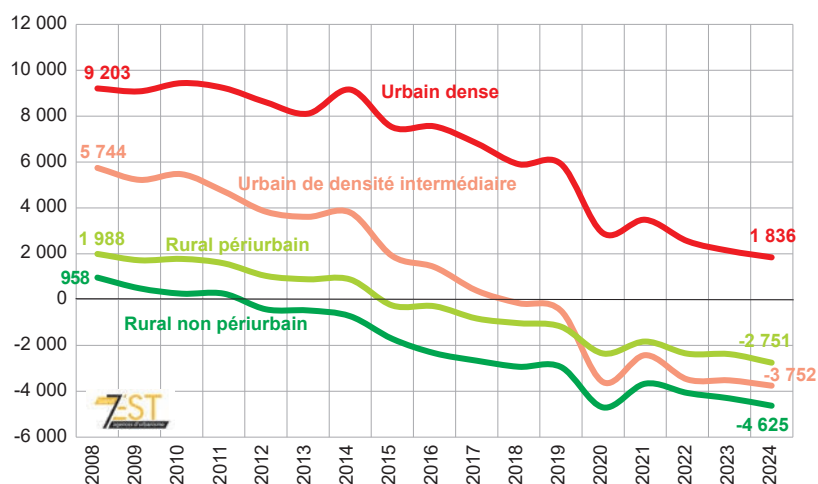


Source : INSEE-état civil

Le dernier pic de naissances en France et dans le Grand Est a été atteint en 2010 et depuis, le nombre de naissances ne cesse de diminuer d'année en année. Comme l'explique l'INSEE⁴, le ralentissement démographique en France est dû à la baisse du solde naturel et les dynamiques démographiques entre 2015 et 2021 sont deux fois plus élevées dans les territoires urbains que dans les territoires ruraux.

La diminution du nombre de naissances touche tous les types de bassins de vie du Grand Est. Entre 2008 et 2015, en moyenne, 63 120 enfants sont nés dans la région et ils n'étaient plus que 52 960 en moyenne entre 2016 et 2024. Le nombre de naissances a diminué de 14 % entre les deux périodes dans les bassins de vie urbains, qui continuent néanmoins d'assurer de l'ordre de 70 % des naissances de la région. Le nombre de naissances a diminué de 21 % dans les bassins de vie ruraux, marquant une nouvelle fois la différence de structure de population entre ces deux grands types de bassins de vie.

Évolution du solde naturel dans le Grand Est par bassin de vie



Source : INSEE-état civil

Plus encore que la diminution du nombre de naissances, la variation du solde naturel indique un fort ralentissement de la population. D'ailleurs en France, le solde naturel a été négatif pour la première fois depuis les 80 dernières années entre juin 2024 et mai 2025, marquant ainsi un retournement de situation inédit en France, mais pas en Europe⁵.

Si le solde naturel négatif pouvait s'expliquer en 2020 par la crise sanitaire, qui a engendré un grand nombre de décès prématurés, depuis, non seulement il s'installe durablement, et en plus il s'accroît. En effet, à l'échelle régionale son déficit est de l'ordre de 9 300 individus, ce qui explique la stagnation de la population.

Tous les types de bassins de vie sont confrontés à la diminution du solde naturel. De manière générale, les bassins de vie urbains sont les plus fortement touchés par la diminution du solde naturel, même si les bassins de vie ruraux étaient déjà touchés bien plus tôt par ce phénomène.

4. INSEE, « Entre 2015 et 2021, la croissance démographique est deux fois plus élevée dans l'espace urbain que dans le rural », Chantal Brutel, INSEE Focus, n° 316, 2023

5. Didier Breton, Démographe à l'INED et Professeur de Démographie à l'Université de Strasbourg, dans une interview pour France Info, juillet 2025.

Quelles peuvent être les causes de la baisse de la natalité ?

Dès 1995, Laurent Toulemon⁶, Directeur de recherche à l'INED, analysait la diminution du nombre de naissances à travers le **recul de l'âge de la mère à la naissance de son premier enfant**. Ainsi, plus les femmes ont leur premier enfant tard, plus la probabilité qu'elles en aient d'autres diminue.

À la suite de la publication par l'INSEE du *Bilan démographique de la France pour 2023*, Didier Breton⁷, Professeur de Démographie à l'Université de Strasbourg, et John Tomkinson, Maître de conférences en Démographie à l'Université de Lille insistent sur ce point et en développent d'autres : « *Les naissances de 2023 correspondent aux conceptions des mois d'avril 2022 au mois de mars 2023, période durant laquelle la décision d'avoir un premier enfant ou un enfant de plus a probablement été compliquée pour de nombreux couples. Ils semblent avoir préféré renoncer temporairement ou définitivement à leur projet de parentalité face aux nombreuses incertitudes : inflation, blocage du marché immobilier, climat social difficile, crises internationales, accélération de la crise climatique, etc. [...] Peut-on pour autant dire que la fécondité des prochaines années pourrait augmenter si les conditions redeviennent plus propices à des projets féconds ? Probablement en partie, mais en partie seulement. En effet, si la baisse de 2023 est en grande partie conjoncturelle, elle s'inscrit bien dans une tendance assez longue de baisse de la fécondité en France, à l'instar de ce que l'on observe de longue date ailleurs dans le monde, et tout particulièrement en Europe.* »

Dans le même article, les deux Démographes posent la question du **désir d'enfant**, quelques soient les politiques natalistes et familiales mises en œuvre : « *La question du désir d'enfant est absolument centrale : une politique familiale à visée nataliste n'aura effet sur la fécondité que si elle est en adéquation avec le désir d'enfants d'une population. Les recherches montrent que si à l'échelle individuelle la fécondité désirée est un prédicateur assez volatil, à l'échelle agrégée c'est un bon indicateur de la descendance finale.* »

6. Laurent Toulemon, « Très peu de couples restent volontairement sans enfant », *Population*, 50e année, n°4-5, 1995, pp. 1079-1109

7. Didier Breton, John Tomkinson, « Fécondité française, anatomie d'une chute », *The Conversation*, 14 février 2024

Enfin, Milan Bouchet-Valat et Laurent Toulemon⁸ s'appuient sur les résultats de l'enquête ERFI 2 (Enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles), et interrogent les **craintes sociales, économiques, environnementales et démocratiques en lien avec le désir d'enfant** et écrivent : « *Le nombre d'enfants souhaités par les femmes est, en 2024, nettement plus faible que le nombre idéal d'enfants dans une famille. [...] La norme de famille à deux enfants, si elle reste très marquée, est maintenant considérée plutôt comme un maximum, et non plus comme un minimum. [...] Les intentions de fécondité ont diminué dans tous les groupes sociaux, quels que soient le sexe, l'âge, le pays de naissance, le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle ou le niveau de vie. [...] L'incertitude croissante concernant l'avenir est souvent avancée pour expliquer la diminution récente de la fécondité en Europe. Nous approchons quatre de ces possibles inquiétudes des intentions d'avoir des enfants en 2024, sans que le lien soit nécessairement présent à l'esprit des personnes ayant répondu à l'enquête : le changement climatique, la crise économique, l'affaiblissement de la démocratie, et – de manière plus globale – les perspectives pour les générations futures.* »

Dans un article⁹ paru en 2019, Gérard-François Dumont, Professeur émérite à Sorbonne Université, évoque divers renoncements à la politique familiale en France, qui peuvent être autant de facteurs explicatifs de la diminution de la fécondité dans le pays.

Selon Gérard-François Dumont, c'est la politique familiale qui a les effets les plus significatifs sur la natalité :

« *La politique familiale de la France a eu des effets positifs sur la fécondité, supérieure d'un quart à la moyenne de l'Union européenne ces dernières décennies, notamment en raison de deux de ses caractéristiques. Premièrement, la politique familiale de la France a été une politique globale. Outre ses aspects directement financiers, avec les allocations et les prestations familiales, elle avait des aspects fiscaux en prenant en compte la capacité contributive des familles, avec notamment le quotient familial, ainsi que des aspects en termes de services, pour faciliter la conciliation vie professionnelle et vie familiale,*

8. Milan Bouchet-Valat, Laurent Toulemon (2025) « Les Français-es veulent moins d'enfants », *Population & Sociétés*, n° 635. <https://doi.org/10.3917/popsoc.635.0001>

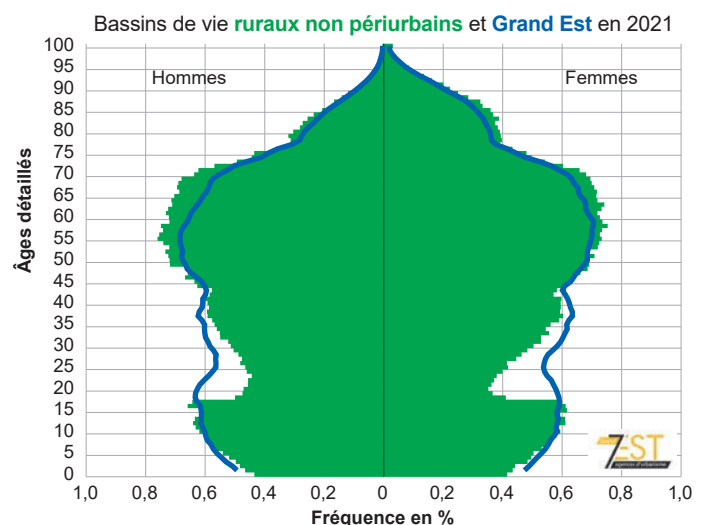
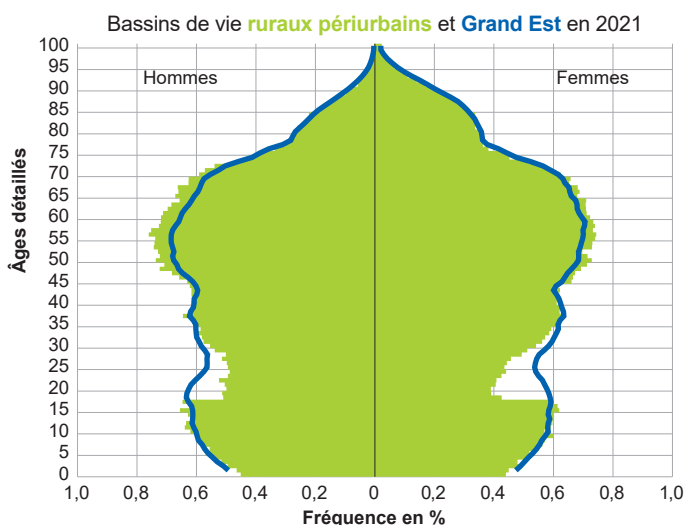
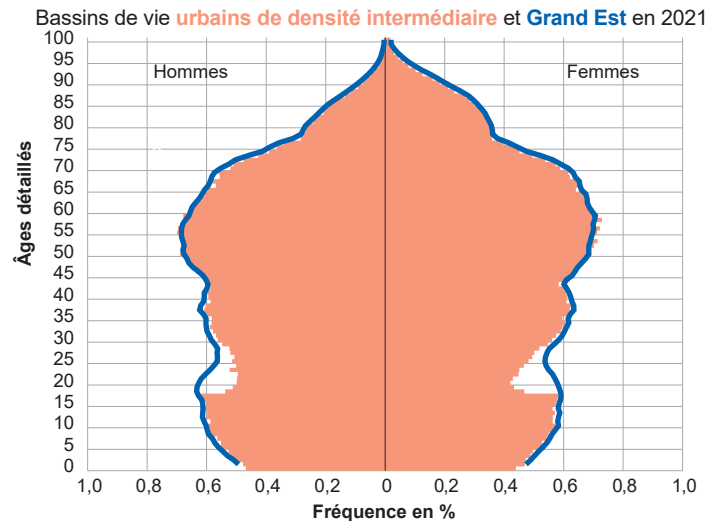
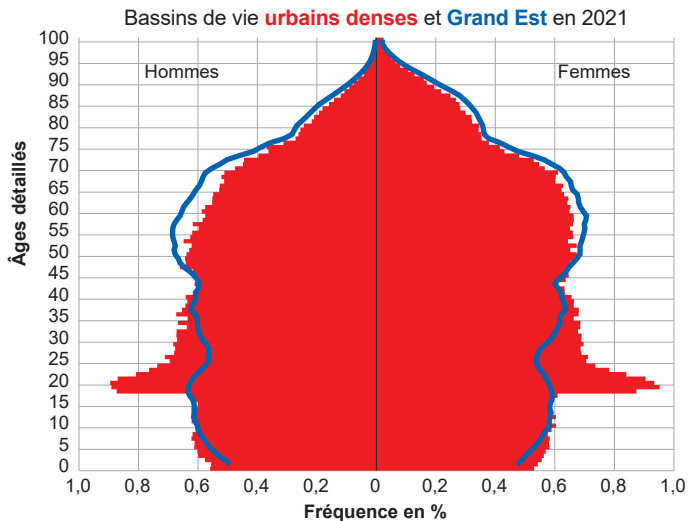
9. Gérard-François Dumont. *La baisse de la natalité et les perspectives de la démographie de la France*. Fondation Res Publica, 2019, 18, pp.1-66. halshs-02182464

sans oublier les aspects en termes d'éducation, avec l'importance de l'école maternelle en France.

Une seconde caractéristique est également essentielle : la politique familiale en France n'est pas, comme on le croit, conduite exclusivement par l'État, mais c'est une politique multiniveaux, avec des mises en œuvre par l'État, par les départements et par les communes. »

Gérard-François Dumont poursuit son exposé des facteurs explicatifs de la diminution du nombre de naissances en France par la remise en cause, depuis 2010, d'un ensemble de principes de la politique familiale :

- La suppression de l'universalité des allocations familiales abaissant la politique familiale à une simple logique de politique sociale (qui intervient *a posteriori*, à la suite d'une difficulté rencontrée, et non pas comme un ensemble de modalités mises en œuvre pour assurer le choix des familles dans l'accueil des enfants).
- La diminution du complément de mode de garde versé pour aider les parents employant une nourrice à domicile ou une assistante maternelle.
- Le report à deux reprises de la majoration des allocations familiales.
- L'abaissement du plafond du quotient familial.
- La diminution de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).
- La diminution des dotations de l'État aux collectivités territoriales et notamment aux communes, entraînant la réduction, voire la suppression, de places en crèches ou de relais d'assistantes maternelles.
- Un élément supplémentaire concerne la suppression progressive de la taxe d'habitation commencée en 2018, qui était l'un des moyens de financement de la politique familiale municipale.



La **structure de la population** des bassins de vie du Grand Est constitue un bon facteur explicatif des dynamiques à l'œuvre.

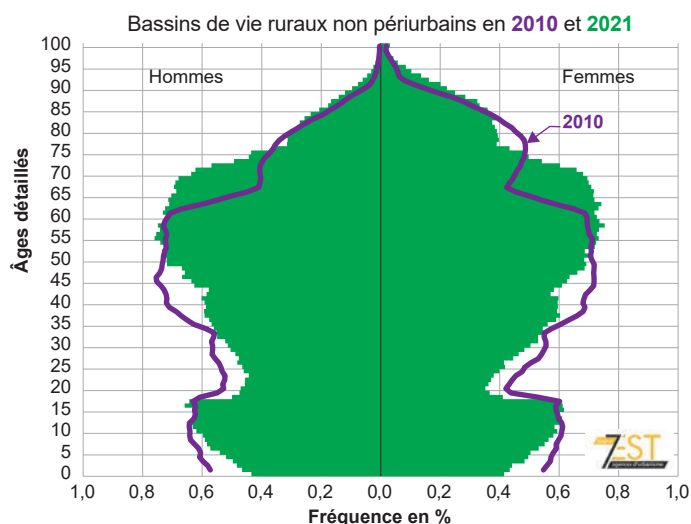
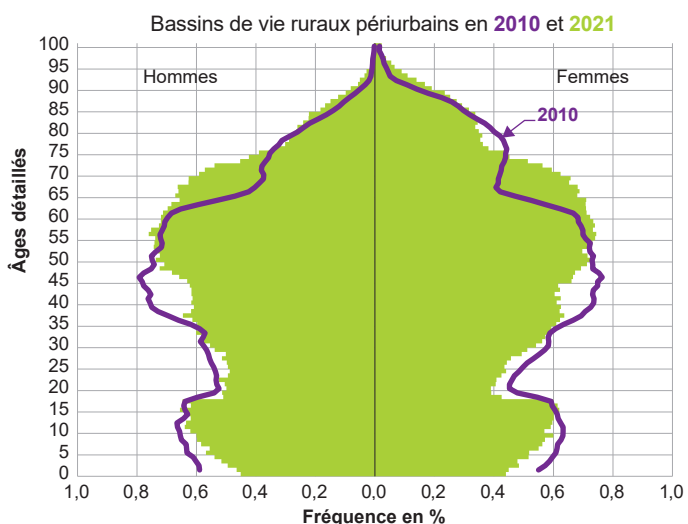
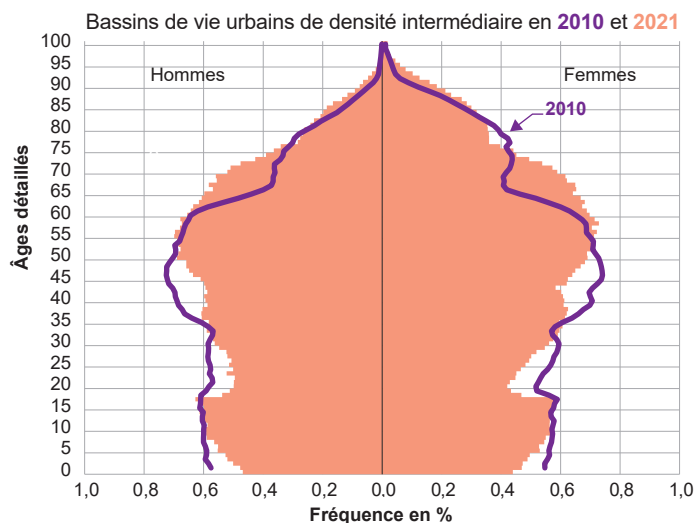
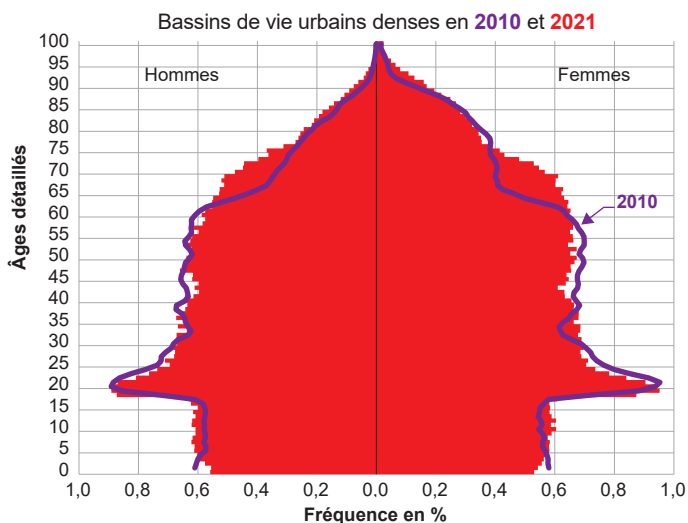
Les sept **bassins de vie urbains denses**, composés notamment de villes universitaires telles que Strasbourg, Nancy, Metz, Reims ou encore Mulhouse, accueillent une population significativement plus jeune que la moyenne régionale. En effet, la part des 18-35 ans y est plus élevée, tandis que la part des personnes de 45 ans et plus y est inférieure.

Les **bassins de vie de densité intermédiaire** présentent une structure de population la plus proche de la moyenne régionale, avec néanmoins quelques nuances : une plus faible part de jeunes de 18 à 30 ans et une proportion très légèrement supérieure de quinquagénaires.

Les **bassins de vie ruraux périurbains** se caractérisent par une moindre proportion de jeunes de 18 à 30 ans par rapport à la région et aux bassins de vie urbains de densité intermédiaire. De plus, la part des personnes de 50 à 70 ans est également plus élevée qu'à l'échelle régionale.

Enfin, les **bassins de vie ruraux non périurbains** présentent une structure démographique très particulière, dans le sens où ce sont des espaces vieillis, avec une plus forte proportion de personnes de 50 ans et plus. Le déficit de jeunes (18 à 40 ans) est plus étendu que dans les deux types de bassins de vie précédents, ce qui explique également le déficit de très jeunes enfants de moins de cinq ans. Ces bassins de vie sont marqués par le vieillissement de la population aussi bien par le bas que par le haut de la pyramide des âges.

Source : INSEE, Recensements



Source : INSEE, Recensements

La structure de la population n'est pas figée et évolue avec le temps. Elle est marquée par le **phénomène de gérontocroissance**, c'est-à-dire par l'augmentation importante du nombre de seniors, ainsi que par le **vieillessement de la population**, qui affecte la structure par âges de la population

Tous les bassins de vie, sont marqués par la gérontocroissance. En effet, entre 2010 et 2021, le nombre de personnes de 65 ans et plus a augmenté de 26,5 % dans les bassins de vie urbains denses, de 26,8 % dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire, de 27,8 % dans les bassins de vie ruraux périurbains et de 21,2 % dans les bassins de vie ruraux non périurbains.

Dans ce dernier cas, l'augmentation du nombre de seniors est moins importante que dans les autres bassins de vie, mais la part de personnes de 65 ans et plus y est déjà plus importante.

Par ailleurs, mais de manière moins prégnante pour les bassins de vie urbains denses, la part des enfants de


moins de 5 ans, voire de moins de 10 ans est moins élevée en 2021 qu'en 2010 dans tous les types de bassins de vie.

Ce dernier phénomène confirme ainsi la diminution de la fécondité à toutes les échelles.

La gérontocroissance se mesure aussi par l'indice de vieillissement¹⁰, qui a augmenté dans tous les bassins de vie :

- De 62,9 à 77,4 dans les bassins de vie urbains denses ;
- De 69,3 à 93,7 dans les bassins de vie urbains de densité intermédiaire ;
- De 69,5 à 97,4 dans les bassins de vie ruraux périurbains
- De 78,6 à 107,9 dans les bassins de vie ruraux non périurbains.

10. L'indice de vieillissement mesure le rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle de moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes et inversement.



Quelles sont les causes du vieillissement de la population ?

Les générations d'individus nés lors du *baby-boom* sont ce que l'on nomme des « classes pleines » ; en moyenne en France 845 000 enfants sont nés tous les ans entre 1945 et 1974 en France hexagonale (*contre de l'ordre de 629 000 bébés en 2024*). Les premiers nés en 1945 ont atteint 80 ans et les derniers nés en 1974 ont atteint l'âge de 51 ans en 2025, marquant ainsi ce **mouvement de gérontocroissance**.

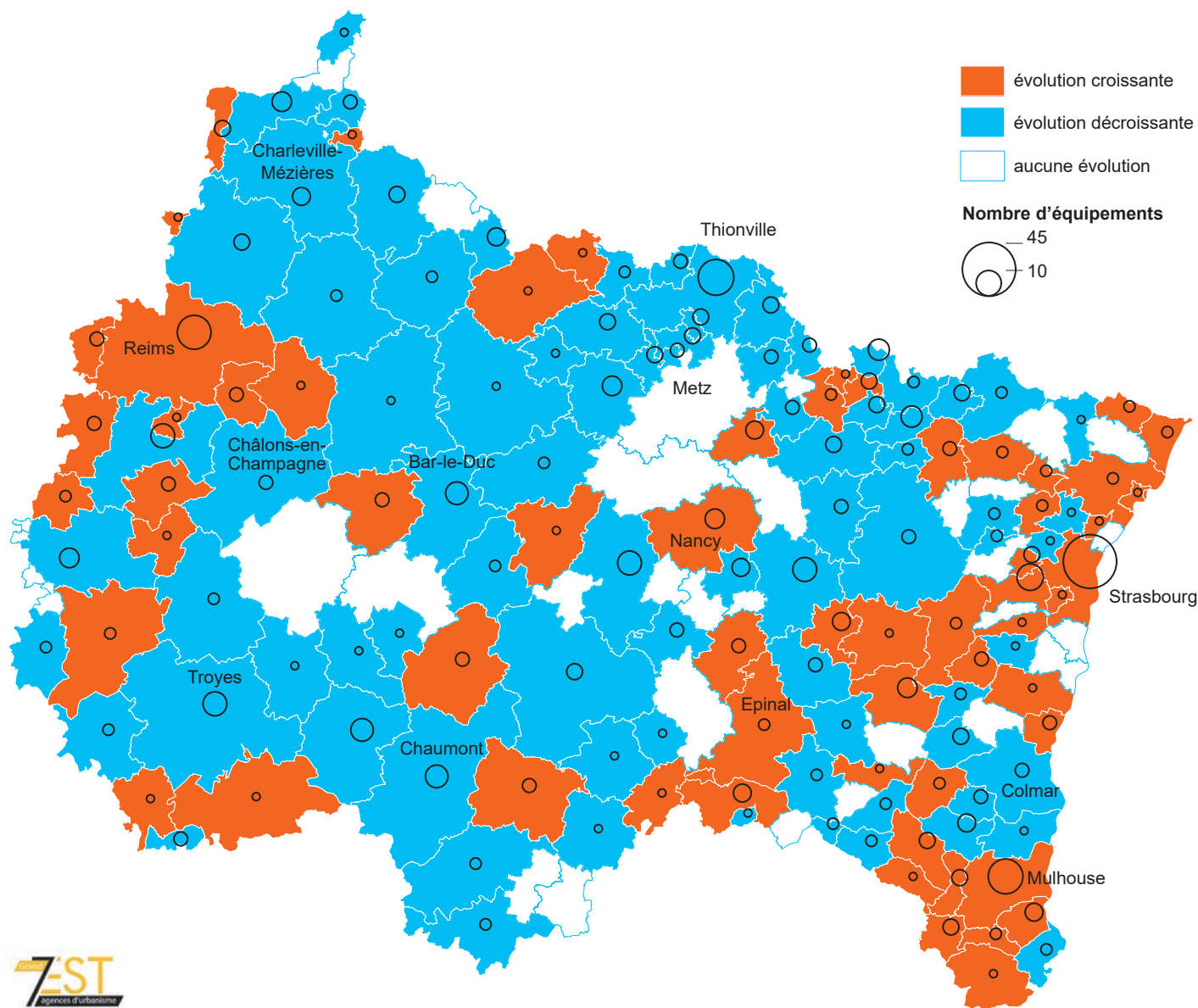
Pourtant, il y a un peu plus de 50 ans, rien ne laissait augurer un tel phénomène, comme Gilles Pison ¹¹, Professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle, l'écrit en 2018 : « *L'espérance de vie a augmenté de 11 ans au cours d'un demi-siècle, passant de 71,5 ans sexes confondus en 1967 à 82,5 ans en 2017. Elle progresse moins vite depuis quelques années et n'a gagné que deux mois par an depuis 2010, contre trois en moyenne au cours des cinquante dernières années, laissant penser que l'allongement de la vie pourrait bientôt atteindre ses limites.* »

Ce sont à la fois la diminution de la mortalité infantile et les progrès de la médecine qui ont permis un tel allongement de l'espérance de vie. Ces phénomènes sont couplés avec le report de l'âge de la maternité et le recul de la fécondité depuis une quinzaine d'années, qui explique le changement de la structure de la population et donc son vieillissement.

Ainsi, comme l'écrit Gérard-François Dumont¹², Professeur émérite des universités, Président de la revue *Population & Avenir* : « *La population de la France connaît un processus de vieillissement. Son intensité n'est pas due à une cause unique. Elle résulte de trois facteurs qui se combinent de façon variée au fil des années : le premier est structurel, le deuxième tient à l'évolution de l'espérance de vie, le troisième à celle de la jeunesse.* »

11. Gilles Pison, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis 50 ans », *Population et Sociétés*, n° 553, mars 2018
12. Dumont, G.-F. (2017). *Vieillesse de la population de la France : les trois causes de son accentuation*. *Population & Avenir*, 732(2), 17-19. <https://doi.org/10.3917/popav.732.0017>.

Carte n°6 : Évolution du nombre d'équipements du « panier jeunes » entre 2018 et 2023 par bassin de vie



Source : INSEE - Base permanente des équipements 2018-2023

L'accessibilité aux équipements et services est une composante de la qualité de vie des habitants et un facteur d'attractivité pour la population.

L'accessibilité est d'autant plus importante que le territoire est densément peuplé¹³.

En offrant de plus grands débouchés économiques, la forte densité de population favorise l'implantation d'équipements et d'offres de services. Les équipements et services sont répartis le plus souvent dans des pôles historiquement structurants comme les chefs-lieux de canton. Toute la diversité des services n'y est cependant pas forcément présente.

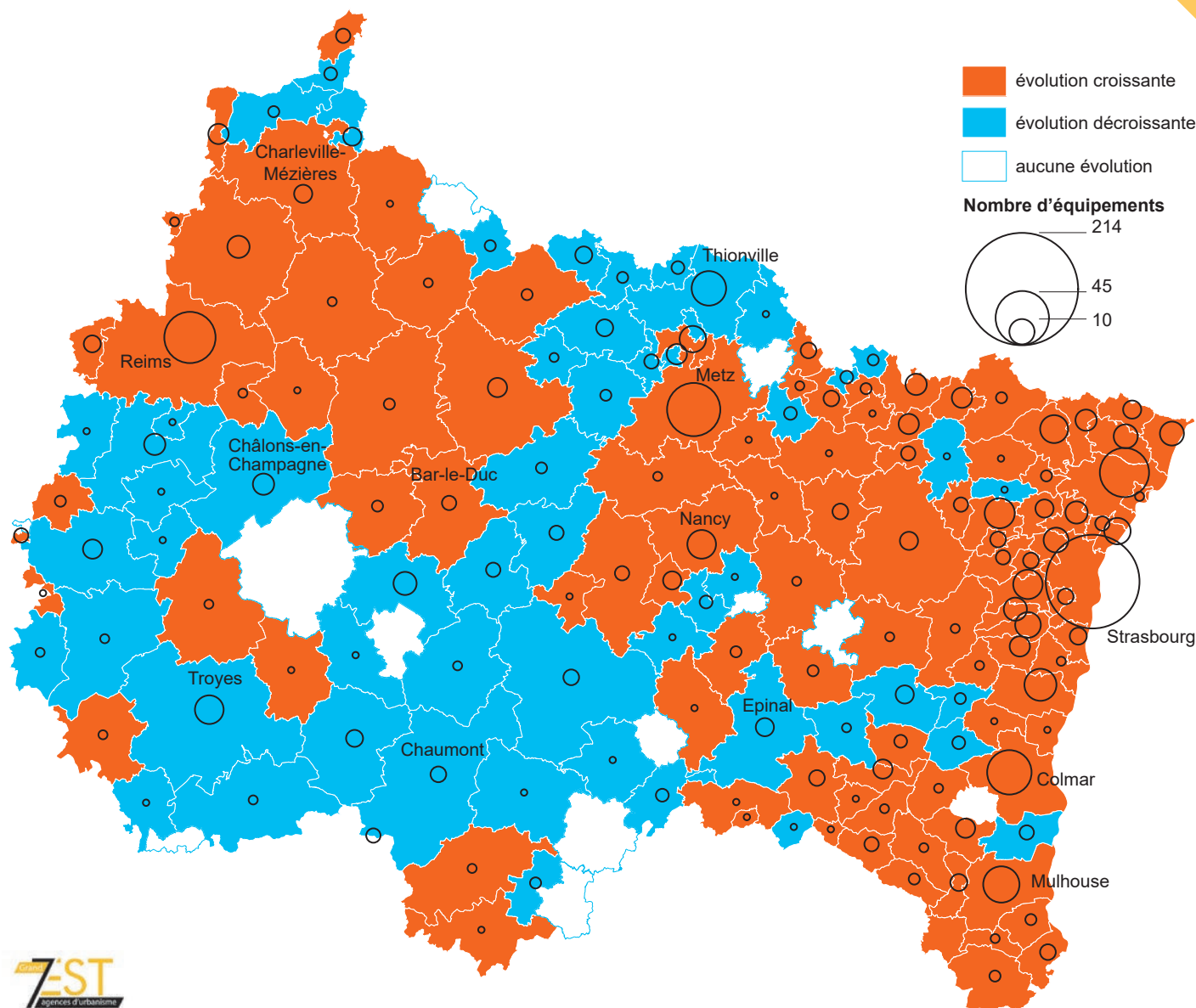
13. INSEE, « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Max Barbier, Gilles Toulon (CGET) et David Lévy (INSEE), INSEE Première, n°1579, janvier 2016

Cette question d'accessibilité doit s'apprécier au regard des profils spécifiques des habitants qui déterminent leurs besoins.

Le panier « jeunes » s'adresse aux 18-25 ans et porte sur l'entrée dans la vie adulte, la santé, les loisirs et le sport. Il concerne également l'offre en auto-école, l'accès aux agences de France Travail et de travail temporaire. L'absence de ces deux derniers services en zones rurales témoigne des déséquilibres existants entre rural et urbain. L'accès à ces services est pourtant un facteur important d'insertion sur le marché du travail.

Entre 2018 et 2023, plus de la moitié des bassins de vie (86 sur 163) ont perdu des services. Même s'il n'y pas de corrélation, il apparaît que cette perte concerne plutôt les territoires qui connaissent une dynamique de décroissance démographique et une atonie économique.

Carte n°7 : Évolution du nombre d'équipements du « panier seniors » entre 2018 et 2023 par bassin de vie



Source : INSEE - Base permanente des équipements 2018-2023

À l'inverse des jeunes adultes, les seniors sont de plus en plus nombreux.

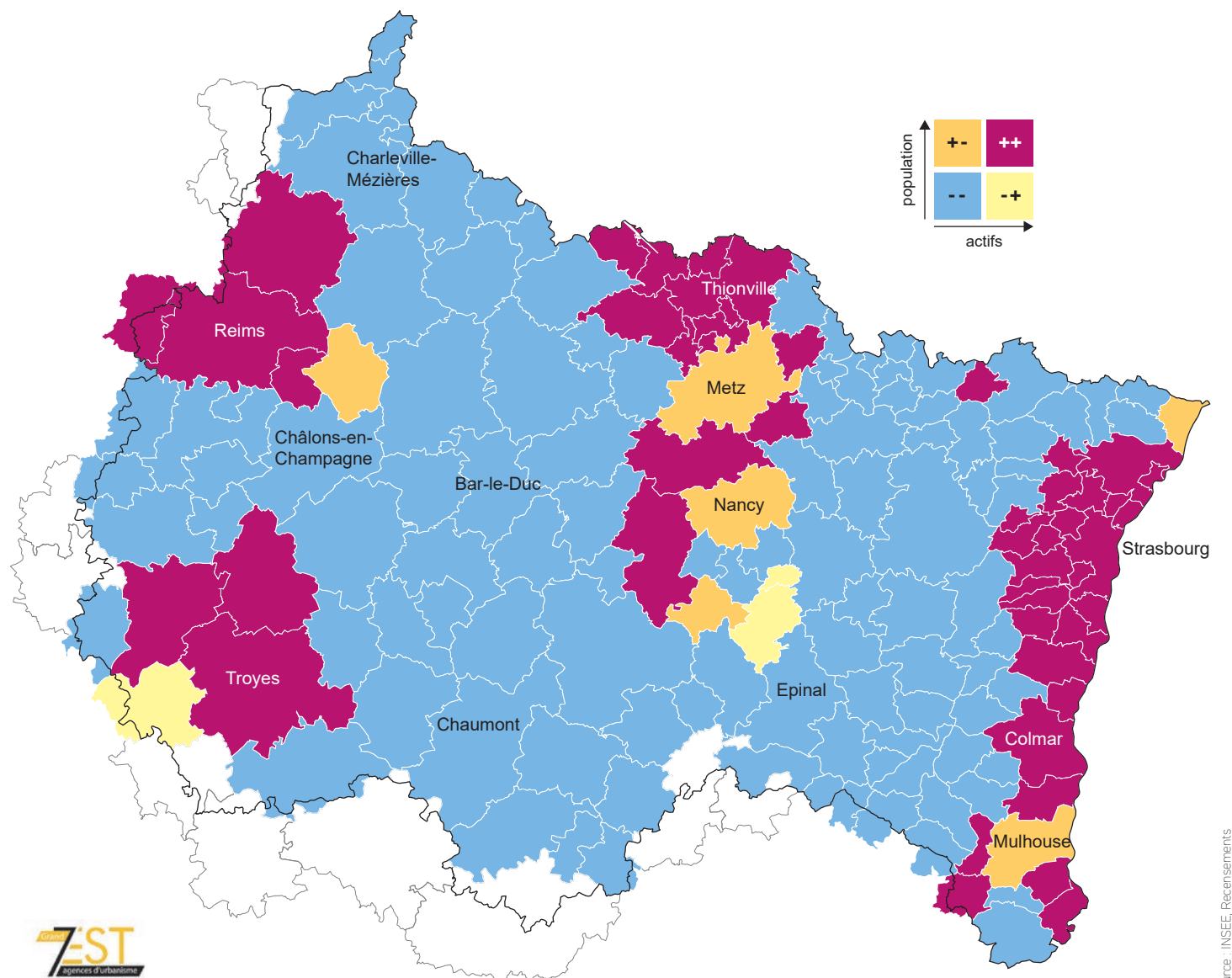
L'accessibilité au panier d'équipements répondant à leurs besoins les plus fréquents est plus difficile. Le panier « seniors » se compose de services spécifiques et regroupe en particulier l'accès aux soins, aux sports et aux loisirs. En matière de santé, la faible densité médicale de certains territoires génère des difficultés importantes d'accès, notamment pour les territoires les plus éloignés des grands hôpitaux publics où se concentrent les services d'urgences et les praticiens spécialistes qui y exercent.

L'accessibilité aux services est d'autant plus difficile pour les seniors qui vivent dans les territoires isolés. D'ailleurs, la question du remplacement des généralistes est essentielle à un moment où les territoires ruraux n'attirent plus, notamment les jeunes médecins qui débutent leur carrière.

52 bassins ont vu leur offre diminuer. 80 % des bassins ruraux non-périurbains sont concernés par cette baisse et dans une moindre mesure, 35 % des bassins urbains intermédiaires.

La difficile accessibilité des seniors aux services et équipements peut être encore accentuée par des difficultés de mobilité. **Les enjeux portent ainsi à la fois sur l'offre mais également sur le développement de services d'accompagnement**, l'amélioration des transports (taxis sociaux, transport à la demande, covoiturage...), mutualisation des services (mise en place de maisons de santé, relais de services publics...).

Carte n°8 : Évolution de la population et de la population active entre 2010 et 2021 par bassin de vie



Une dynamique de croissance circonscrite à quatre ensembles territoriaux

Seuls 51 bassins de vie ont vu leur population active croître entre 2010 et 2021.

En termes de dynamique, quatre ensembles territoriaux se dessinent distinctement, dont la quasi-totalité des bassins de vie cumulent croissance de population et croissance de population active.

Cela concerne la plaine d'Alsace hormis ses extrémités nord et sud, le nord du sillon lorrain (territoires d'Epinal non compris), les territoires de Reims et de Troyes.

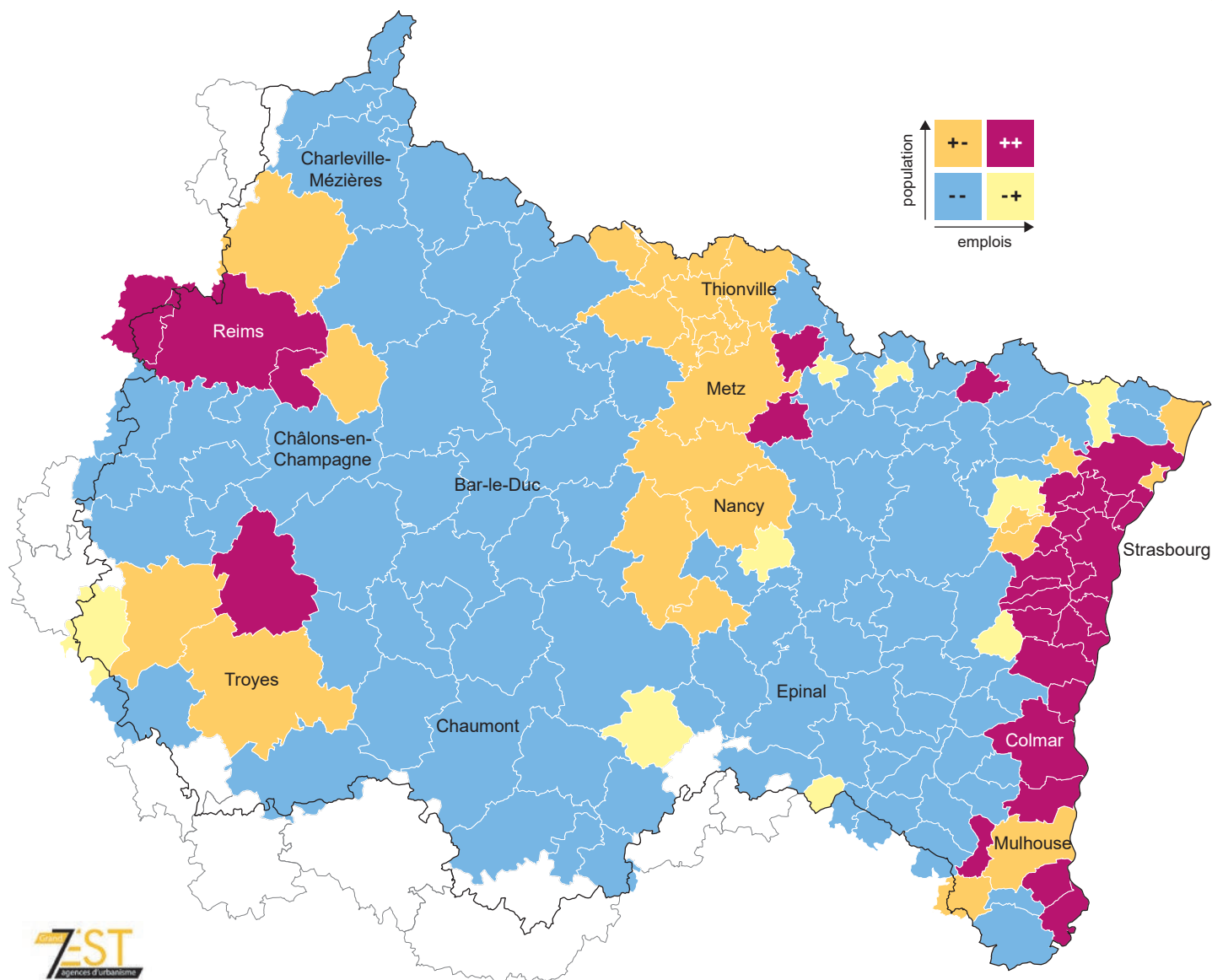
Malgré l'augmentation de leur population, les bassins de vie urbains denses de Metz, Nancy et Mulhouse ont connu une dynamique décroissante de leur population active, liée notamment à une diminution des emplois (Cf. carte n°9)

et au développement des territoires périphériques qui deviennent des bassins résidentiels (Cf. carte n°10).

Si elle venait à se confirmer, cette baisse de la population active des bassins de vie des deux principales villes du sillon lorrain pourrait à plus ou moins brève échéance peser négativement sur les deux métropoles, leur activité économique, les besoins liés à leur croissance et, par conséquent, leur rayonnement.

Dans le reste du territoire régional, 106 bassins ont vu à la fois leur population et leur population active baisser au cours de la période.

Carte n°9 : Évolution de la population et des emplois entre 2010 et 2021 par bassin de vie



Une polarisation des dynamiques au sein d'ensembles territoriaux structurants qui confirme le développement contrasté du Grand Est.

Les dynamiques démographiques et de l'emploi sont étroitement liées, mais peuvent différer selon leurs combinaisons.

La croissance de la population s'est concentrée dans et autour des métropoles, des grandes agglomérations et dans l'aire d'attraction des métropoles frontalières, là où se situe l'activité économique.

Quatre ensembles territoriaux bénéficient de cette dynamique : le nord du sillon lorrain avec les bassins frontaliers du Luxembourg, les bassins de vie de Metz et Nancy et leur couronne, les territoires rémois et troyen, la plaine d'Alsace dans leur quasi-totalité, avec la zone d'attraction de Bâle.

Si 22 bassins alsaciens cumulent croissance démographique et des emplois, cette configuration reste limitée et circonscrite à quelques bassins de vie, uniquement dans les autres grandes aires d'attraction où la dynamique est bien moindre.

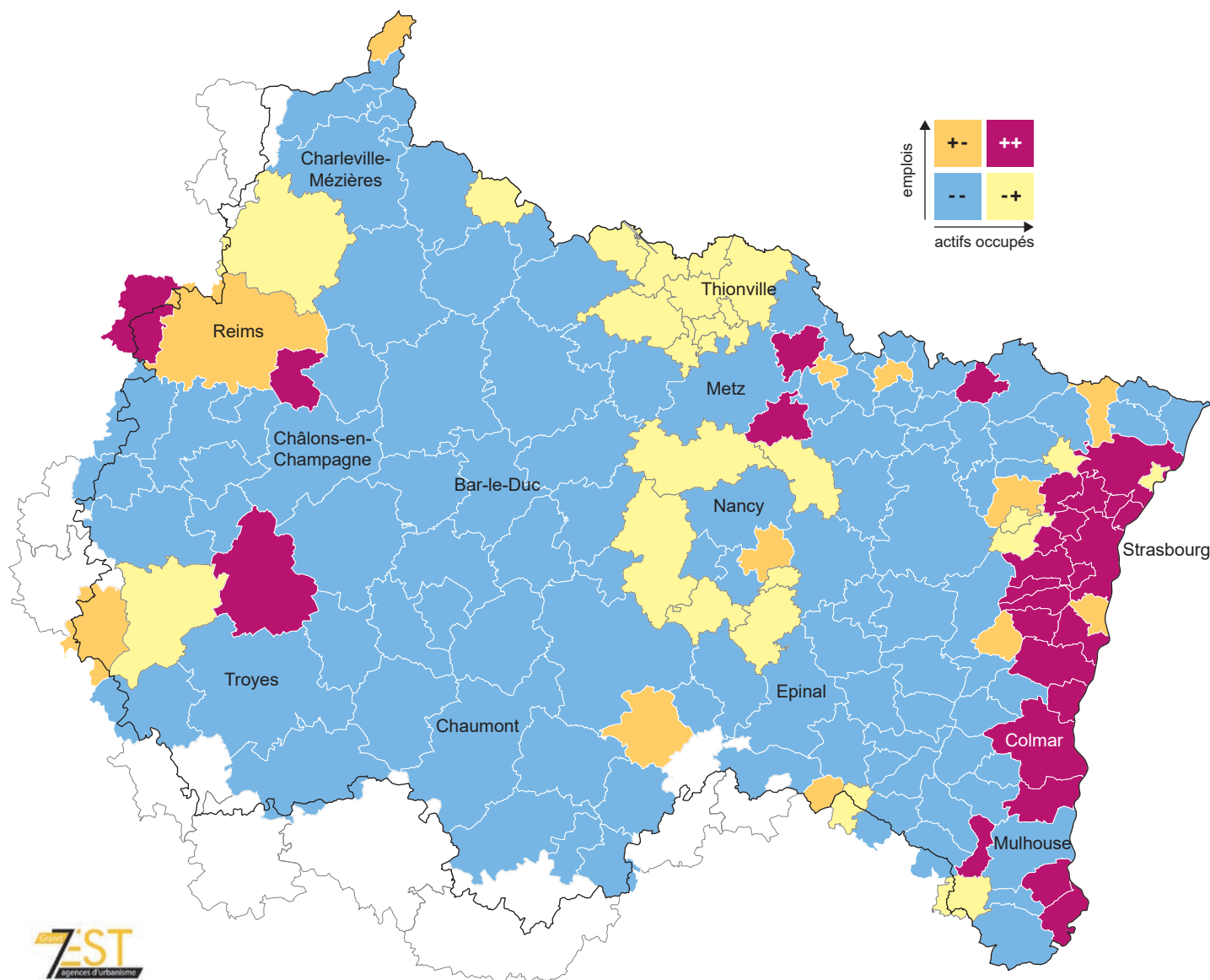
C'est le cas des bassins de vie de Reims, d'Arcis-sur-Aube au nord de Troyes, ainsi que des bassins de vie de Rémilly et de Boulay, dans la zone d'influence de Metz.

En dehors de ces ensembles territoriaux, 61 % des autres bassins de vie sont en dynamique décroissante de la population et des emplois. Ils ont perdu 104 000 habitants et près de 62 000 emplois. Les bassins de vie ayant gagné de la population (+138 900) ont globalement vu leur emploi augmenter (+13 410 emplois).

Source : INSEE, Recensements

Carte n°10 :

Combinaison des dynamiques des emplois et des actifs occupés entre 2010 et 2021 par bassin de vie



Source : INSEE, Recensements

Les effets contrastés de la métropolisation

L'analyse de la localisation de l'emploi au lieu de travail et des actifs occupés permet de mieux comprendre les mouvements qui s'exercent au quotidien, ainsi que l'interaction entre le centre d'une polarité et sa périphérie. La combinaison de ces deux indicateurs fait ressortir plusieurs phénomènes :

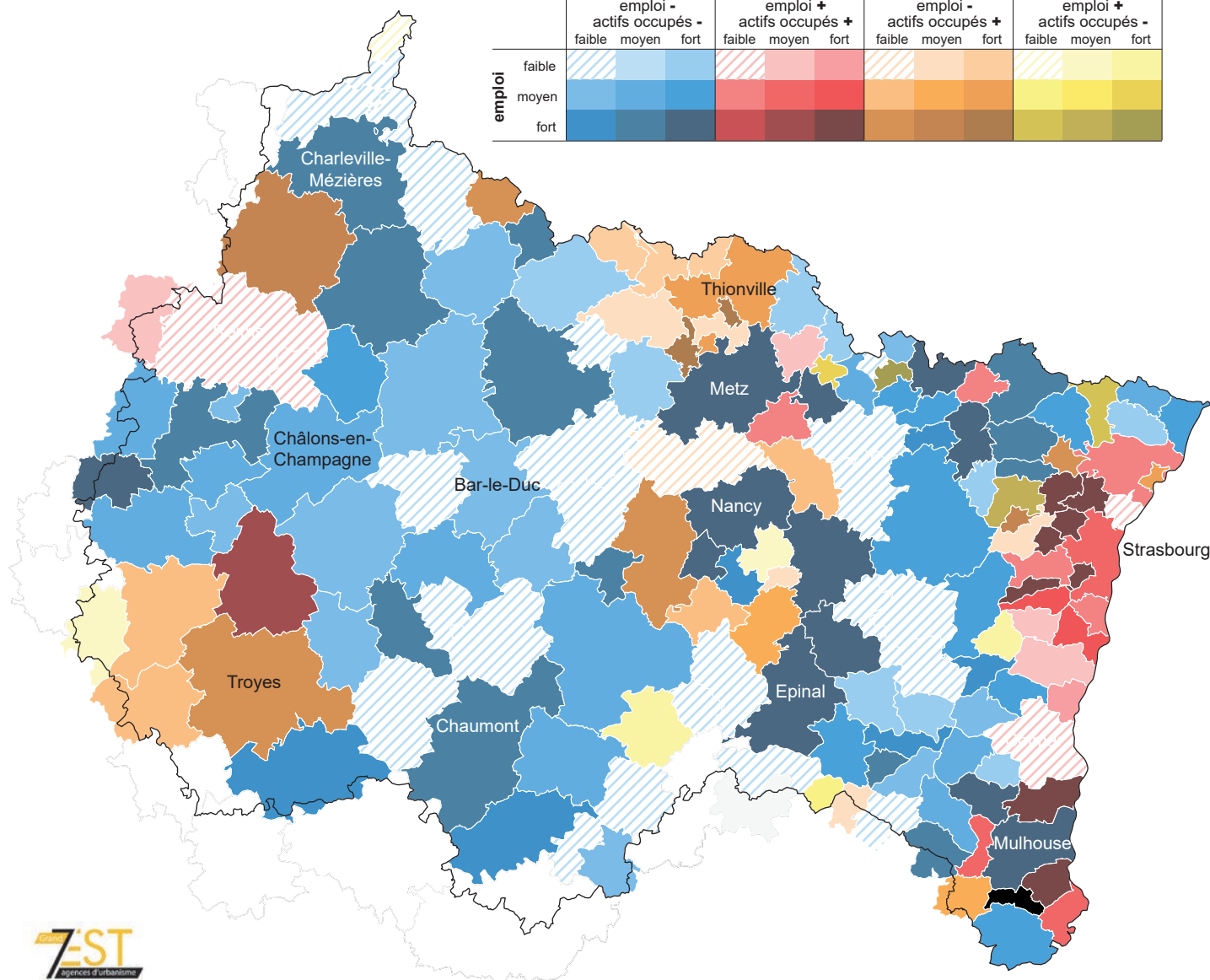
Au sein du nord Lorraine, les conséquences du dynamisme économique du Luxembourg se font toujours un peu plus ressentir là où les travailleurs frontaliers trouvent leur lieu de résidence. Cette aire d'attraction du Luxembourg ne cesse de s'agrandir côté français et arrive désormais aux portes de Metz. Parallèlement, ces bassins voient leurs emplois diminuer, les salaires proposés étant moins attractifs face aux salaires luxembourgeois.

Ce phénomène de métropolisation s'exerce de manière plus ou moins prononcée au niveau des quatre principaux ensembles territoriaux qui portent la croissance régionale. Il se caractérise par un **double phénomène de concentration-dilatation** :

- Concentration des emplois au sein des grands pôles d'emploi et de population qui offrent bien plus d'emplois qu'ils n'ont d'actifs occupés ;
- Dilatation et élargissement de leur aire d'attraction avec des actifs qui s'éloignent toujours un peu plus de leur lieu de travail, à la recherche d'un lieu d'habitation offrant d'autres conditions de vie que celles offertes par le milieu urbain. Les bassins qui enserrant les pôles d'emplois de Nancy et de Ludres en sont la parfaite illustration.

Carte n°11 : Évolution détaillée des emplois et des actifs occupés entre 2010 et 2021 par bassin de vie

		emploi - actifs occupés -			emploi + actifs occupés +			emploi - actifs occupés +			emploi + actifs occupés -		
		faible	moyen	fort	faible	moyen	fort	faible	moyen	fort	faible	moyen	fort
emploi	faible												
	moyen												
	fort												



Source : INSEE, Recensements

Une dynamique qui diffère en fonction de la typologie des bassins de vie et de l'environnement dans lequel ils se situent. Dans les quatre combinaisons présentées précédemment, les dynamiques à l'œuvre n'ont pas la même intensité ni les mêmes conséquences en termes de développement du territoire.

Parmi les bassins métropolisés, le Sillon Lorrain montre quelques signes de fragilité. Les bassins de Metz et Faulquemont, Nancy, Neuves-Maisons, Lunéville, Rambervillers et Epinal connaissent une baisse combinée d'emploi et d'actifs occupés qui reste cependant la plus faible de la région sur la période 2010-2021. Si elle venait à perdurer, cet affaiblissement de l'activité économique risquerait d'être préjudiciable pour l'attractivité du territoire et toute la dynamique démographique qui peut en découler.

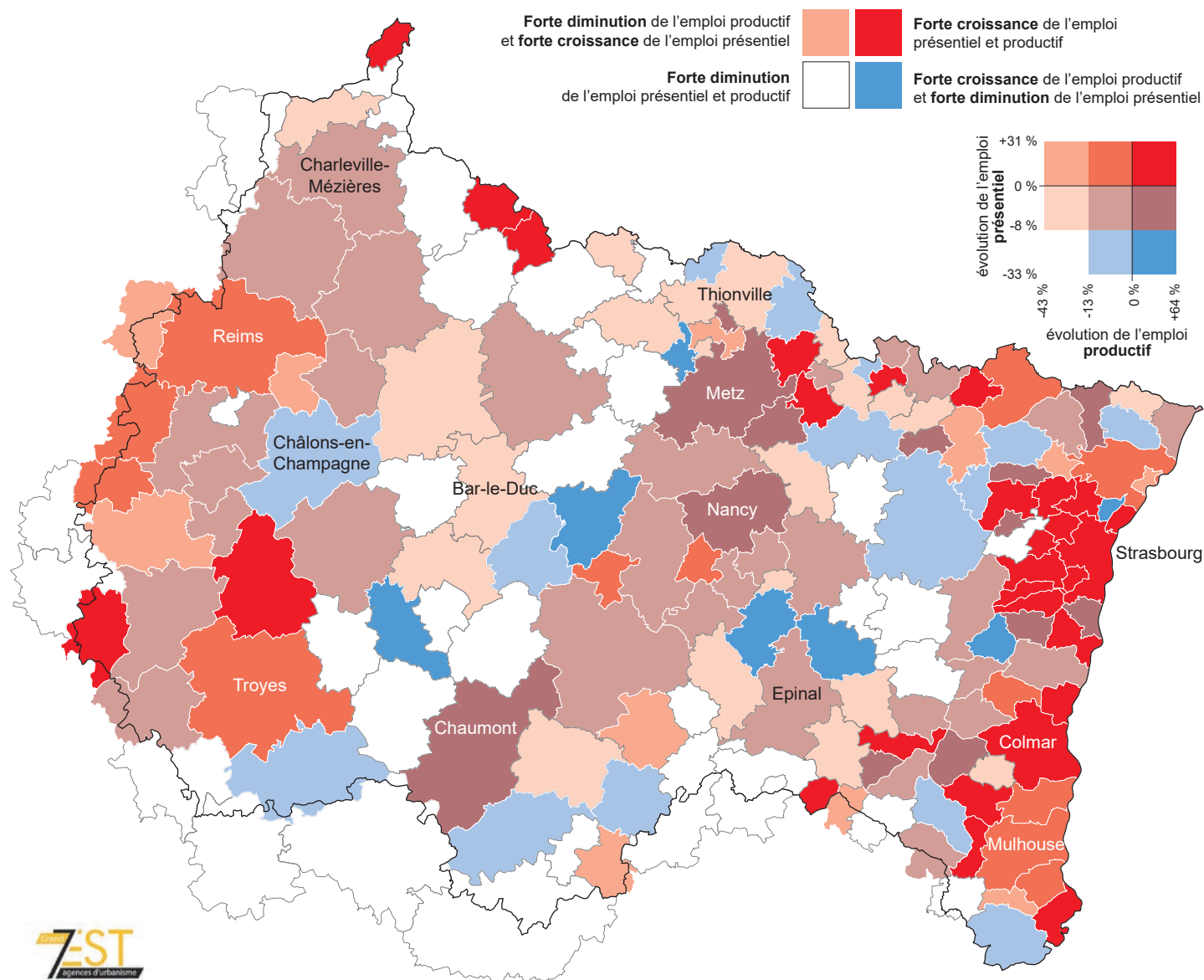
Dans une dynamique totalement opposée, en Alsace les bassins de vie de Brumath, Hochfelden, Truchtersheim, Marlen-

heim, Ensisheim, Sierentz connaissent la plus forte croissance cumulée de population et d'emplois sur la période.

Autour de Nancy, les bassins de vie périphériques n'ont pas tous connu la même trajectoire. Le bassin de vie de Pont-à-Mousson a connu une certaine stabilité, tant en baisse d'emplois qu'en hausse d'actifs occupés. *A contrario*, le bassin de vie de Toul a connu une forte baisse de ses emplois, alors que dans le même temps, ses actifs occupés augmentaient dans la moyenne de la classe.

Concernant les ensembles territoriaux de Reims et de Troyes, les profils centre-périphérie sont quelque peu différents, faible dynamique de croissance de l'emploi et des actifs occupés pour Reims et deux de ses bassins attenants ; Rethel connaissant une augmentation de ses actifs occupés alors que ses emplois baissent. La situation est inversée pour le bassin de vie de Troyes. Le bassin de vie d'Arcis-sur-Aube connaît une forte croissance de ses emplois et de ses actifs occupés sur la période.

Carte n°12 : Taux d'évolution de l'emploi productif et présentiel sur la période 2010-2021



Un emploi en recul marqué principalement par celui de l'emploi productif

En 11 ans, la région Grand Est a perdu près de 42 200 emplois (-2 % des emplois entre 2010-2021). Plus de 29 200 emplois productifs ont été détruits (soit -4 % des effectifs) contre 13 000 emplois présents (-1 %). Le poids de l'économie présente au sein de la région s'en trouve ainsi légèrement renforcé, passant de 64 % de l'emploi total en 2010 à 65 % en 2021.

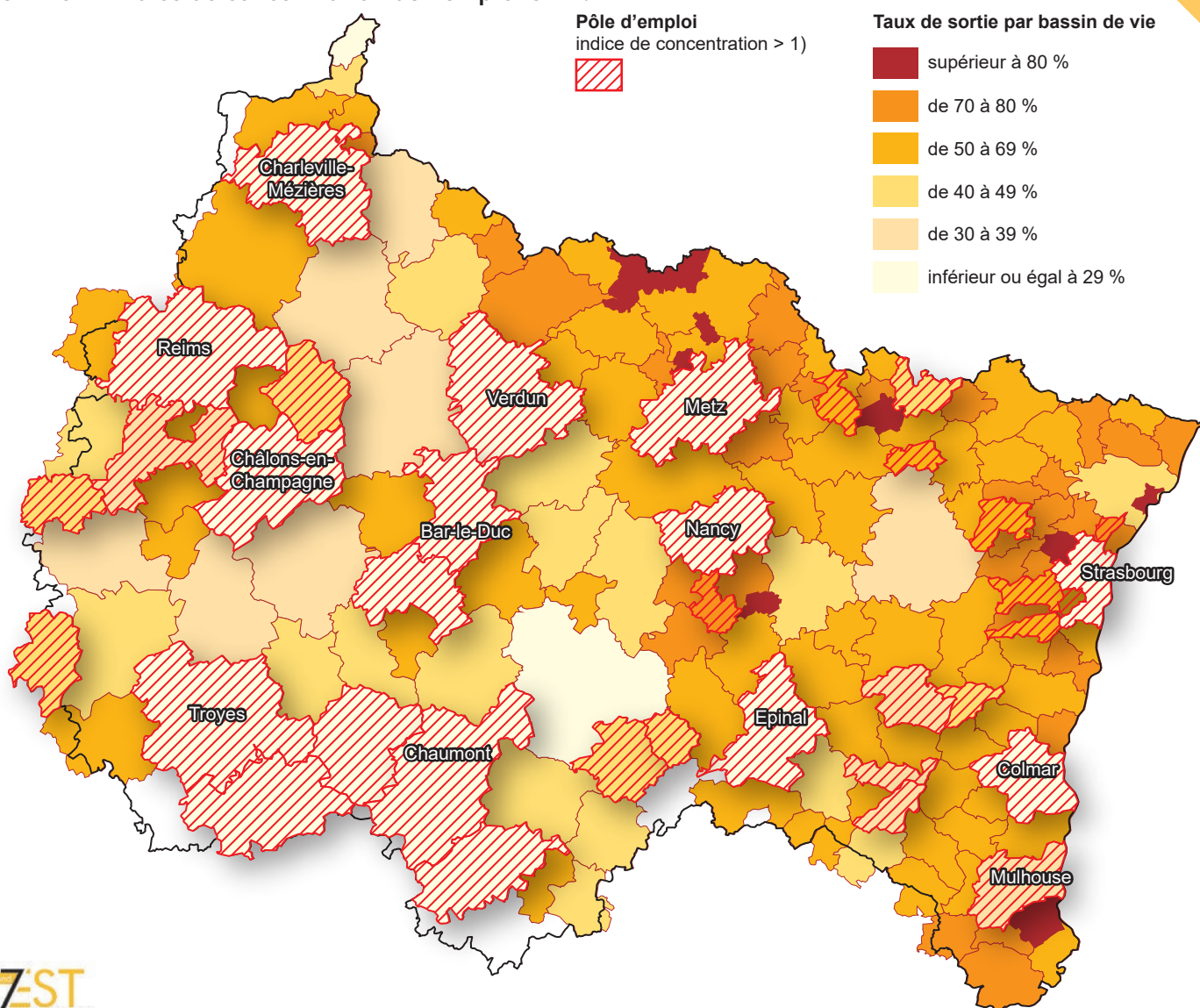
Les bassins de vie ruraux non périurbains, qui concentrent la part la plus élevée d'emplois productifs (42 %), sont les plus touchés. Ils ont perdu 8 % de leurs emplois, dont 11 % d'emplois productifs.

Seuls quelques bassins de vie ont connu à la fois une dynamique de croissance de leur emploi productif et présentiel. Ce sont principalement les bassins de vie

alsaciens, majoritairement dans le Bas-Rhin autour de Strasbourg, et dans le Haut-Rhin autour de Colmar (Marckolsheim, Guebwiller, Cernay) et Saint-Louis. Arcis-sur-Aube est également dans cette dynamique.

Majoritairement, 92 des 163 bassins de vie connaissent des dynamiques de décroissance des emplois productifs et présents. Cette baisse est plus fortement marquée le long du couloir nord/sud allant de Sedan/Longuyon à Brienne-le-Château/Joinville. Les bassins ruraux du sud du département des Vosges ainsi qu'une partie du massif (Saint-Dié-des-Vosges et alentours), sont également particulièrement concernés par ces pertes d'emplois.

Carte n°13 : L'indice de concentration de l'emploi en 2021



L'activité se concentre et s'articule autour de « pôles d'emploi »

Au sein du Grand Est, l'emploi est plus particulièrement concentré dans 36 bassins de vie qui remplissent la fonction de « pôles d'emploi », c'est-à-dire qu'ils offrent plus d'emplois que d'actifs occupés résidents.

Les six bassins de vie urbains denses (Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Metz, Reims et Troyes) présentent la plus forte concentration, une attractivité territoriale renforcée, pour certains, par des « pôles d'emploi » attenants (pôles urbains intermédiaires), comme Molsheim, Geispolsheim et Obernai pour Strasbourg ; Ludres pour Nancy, Épernay pour Reims, Bar-sur-Seine pour Troyes.

Cette concentration d'emplois est d'autant plus forte qu'elle engendre un taux de sortie élevé des bassins avoisinants.

Ces forces d'attraction qui s'exercent sont de deux types, les forces « intrarégionales » (attraction des pôles d'emplois régionaux) et les forces « extrarégionales » (rayonnement des métropoles frontalières).

Dans le nord lorrain, trois bassins de vie voient quotidiennement plus de 87 % de leurs actifs partir travailler au Luxembourg. À côté de Strasbourg, Truchtersheim a un taux de sortie de 84 %. Pour Sierentz au sud de Mulhouse, 83 % des actifs partent travailler à l'extérieur du bassin de vie.

L'ensemble du territoire est maillé de « pôles d'emploi », qui chacun à son niveau, selon sa taille et son dynamisme, exerce un rayonnement plus ou moins étendu sur sa couronne environnante. Le dynamisme de ces pôles justifie la présence d'une main d'œuvre plus ou moins conséquente qui est alimentée par les bassins périphériques, où les axes de communication et l'accès au logement sont des facteurs déterminants de localisation. Les bassins de vie les plus éloignés de ces pôles d'emplois sont confrontés à une certaine atonie, voire à une dynamique de décroissance démographique et un vieillissement qui risquent de s'intensifier.

Carte n°14 : Les principaux flux pendulaires (supérieurs à 5 000)



Une dépendance accrue à la dynamique des métropoles frontalières pourvoyeuses d'emplois

La mise en exergue des principaux flux (supérieurs à 5 000), fait ressortir les effets de métropolisation à l'œuvre, et notamment la dépendance d'une partie des territoires du Grand Est à la dynamique des métropoles frontalières.

La dépendance du nord lorrain à la dynamique du Luxembourg est sans commune mesure. Les bassins de vie frontaliers sont les plus concernés (Thionville, Longwy, Villerupt et Hettange-Grande). La zone d'attraction s'étend et arrive désormais jusqu'au bassin de vie de Metz. Près de 107 000 travailleurs passent quotidiennement la frontière avec le Luxembourg.

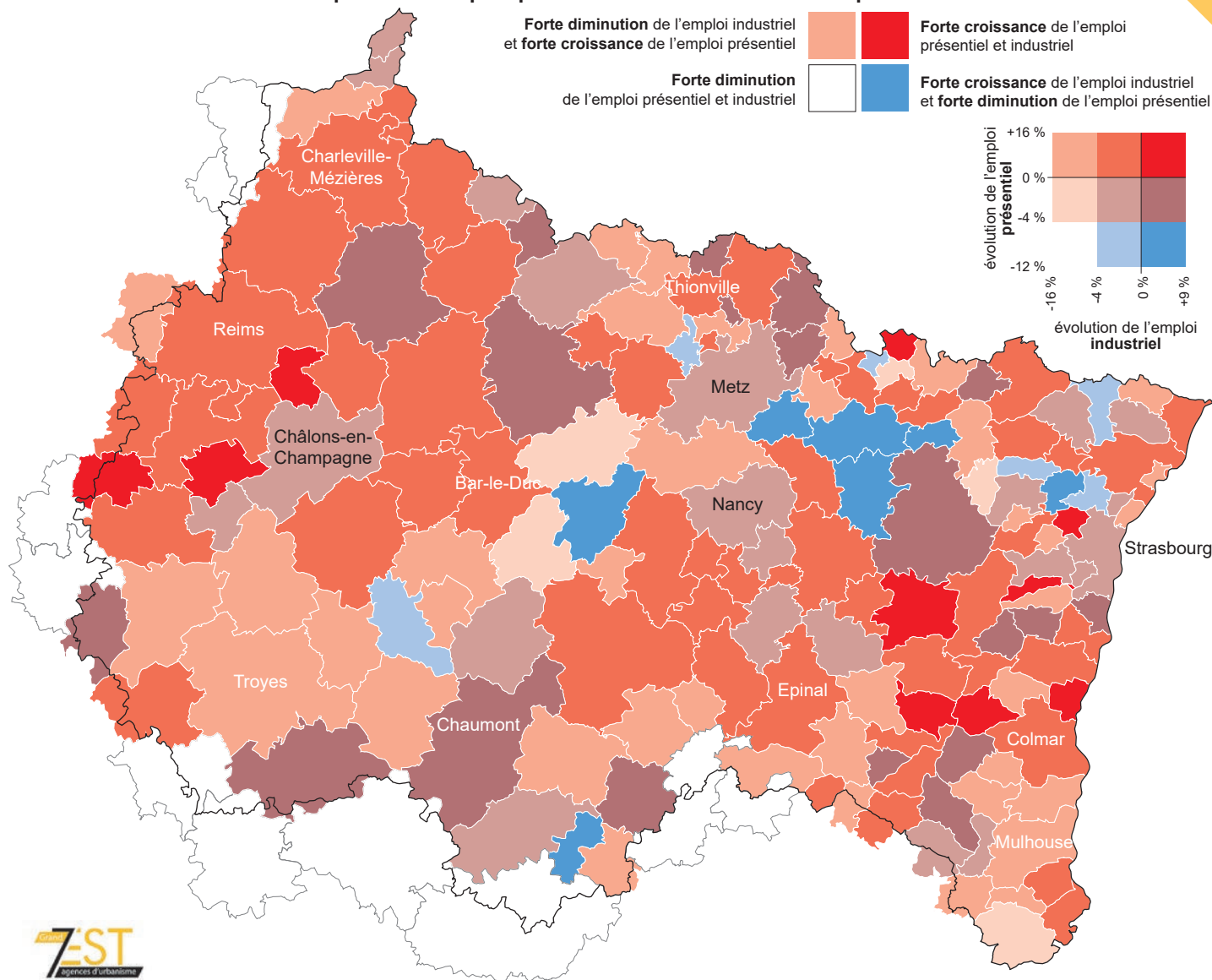
La dépendance à Bâle est également importante, même si comparativement à celle du Luxembourg, elle est bien moindre. « Seuls » 43 500 actifs travaillent en Suisse. La partie française de la zone d'attraction de Bâle reste limitée et les travailleurs frontaliers résident principalement dans les bassins de vie de Saint-Louis, Mulhouse, Sierentz et Hirsingue.

Avec près de 49 000 flux, les échanges avec l'Allemagne sont également importants, plutôt diffus et répartis le long de la frontière (Sarrebuck, Kehl...), et non liés à l'attraction d'une seule et même métropole d'outre-Rhin.

Seulement quatre villes du Grand Est ont une aire d'attraction dont le périmètre comprend en son sein plus de 150 000 emplois. L'aire d'attraction de Strasbourg, pour sa partie française, est la plus importante avec 390 000 emplois, suivie de Nancy (208 000 emplois), Metz (165 000) et Mulhouse (155 000). Ces principaux flux avec les bassins périphériques témoignent de l'intensité des échanges et des liens qui se créent sur un espace qui s'étend du fait de cette métropolisation.

Étant donné leur taille, la diversité de leurs activités économiques, les fonctions supérieures qu'ils exercent, les écosystèmes qui s'y développent, ces pôles d'emploi et de population sont des relais de croissance où se concentrent les emplois, dont les emplois les plus qualifiés, facteurs d'attractivité pour tout un territoire.

Carte n°15 : L'évolution de la part de l'emploi présentiel et industriel sur la période 2010-2021



L'économie présenteielle résiste, mais risque de pâtir de la dynamique démographique.

La dynamique économique s'appuie notamment sur deux leviers principaux : l'économie présenteielle et l'économie industrielle, composante de l'économie productive (43 % de l'économie productive en 2021).

L'économie présenteielle répond aux besoins des résidents et des touristes et ne connaît qu'une très légère baisse entre 2010 et 2021 (-1 %) alors que la population est restée quasi-stable (+0,6 %). Elle représente 65 % de l'emploi en 2021.

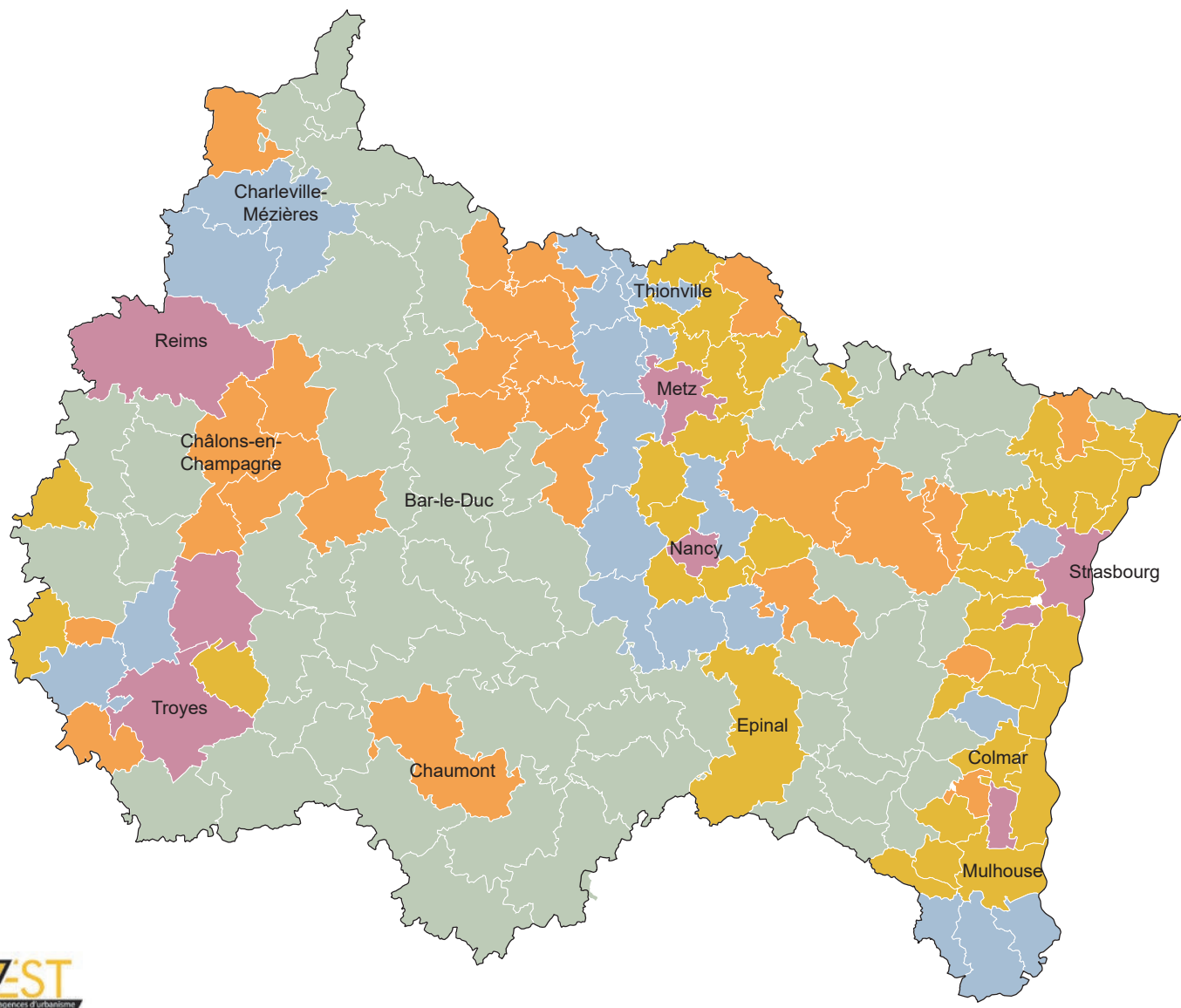
En revanche, n'échappant pas à la vague de désindustrialisation que connaît la France, le secteur industriel a vu ses effectifs baisser de 16 % sur la même période (- 60 359 emplois).

Sur les 105 bassins de vie spécialisés dans le secteur industriel, 80 % ont vu leur part d'emplois industriels baisser. Seuls 36 bassins de vie ont connu une augmen-

tation de leur part d'emplois industriels, principalement des bassins de vie ruraux (29 bassins) dont 16 ruraux non périurbains. Pour huit de ces 29 bassins de vie ruraux, la part de l'emploi présenteiel a également augmenté.

L'évolution de la part de l'emploi présenteiel et industriel est négative pour les bassins de vie de Nancy, Strasbourg et Metz. Les bassins de vie de Mulhouse et Troyes maintiennent une part d'emplois présenteiels positive alors que la part de l'emploi industriel a baissé fortement. Les bassins de vie de Reims et d'Épinal se distinguent du seul fait que la baisse de leur part d'emplois industriels est moins marquée.

Carte n°16 : Typologie des intercommunalités du Grand Est



Afin de dresser de manière synthétique le **portrait des intercommunalités du Grand Est**, une typologie a été effectuée en s'appuyant sur des **critères démographiques et économiques** selon leur état en 2021 et/ou leurs dynamiques entre 2015 et 2021 : *l'indice de concentration de l'emploi, la part des emplois industriels, le taux de croissance annuel moyen des emplois au lieu de travail, le taux annuel moyen du nombre de chômeurs, le taux de croissance annuel moyen des emplois présents, le taux de croissance annuel moyen des 15-25 ans sortis du système scolaire sans diplôme, l'indice jeune (rapport entre les 15-29 ans et les 30-64 ans), la part des femmes de 15-49 ans, le taux de croissance annuel moyen de la population, les contributions des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique.*

Avertissement : le traitement statistique qui permet de classer les 150 EPCI du Grand Est en 5 classes distinctes peut générer des effets de seuil, qui dans certains cas, auraient pu faire passer tel EPCI d'une classe à une autre. Dans chaque classe, il peut y avoir quelques exceptions à la moyenne de tel ou tel indicateur, mais cela n'affecte en rien la robustesse du modèle.

- **La classe 1** rassemble les EPCI qui risquent de s'installer dans des dynamiques durables de décroissance (24 EPCI - 468 966 habitants) ;
- **La classe 2** regroupe les EPCI dont la dynamique démographique peut affecter la dynamique économique (58 EPCI - 1 313 263 habitants) ;
- **La classe 3** rassemble les EPCI à vocation industrielle, en dynamique démographique de légère croissance (39 EPCI - 560 374 habitants) ;
- **La classe 4** regroupe les EPCI aux dynamiques démographiques et économiques modestes et relativement dépendants de leur environnement (21 EPCI - 698 082 habitants) ;
- **La classe 5** rassemble les EPCI jeunes et qui restent encore en dynamique de croissance (8 EPCI - 1 520 819 habitants).

La typologie illustre à la fois l'inertie des phénomènes démographiques (*dynamiques de croissance ou de décroissance chronique*), et la polarisation des emplois et de la population dans les espaces les plus denses, que représentent notamment les trois métropoles (*Metz, Nancy et Strasbourg*), ainsi que les plus grandes intercommunalités de la région (*Communauté urbaine de Reims et Communauté d'agglomération de Troyes*).

Est-ce que les emplois ont suivi les habitants ou est-ce que les habitants ont suivi les emplois ? Comme l'écrit Laurent Rieutort¹⁴, « *Le glissement du processus selon lequel le peuplement suit les emplois, people follow jobs, vers le principe inverse les emplois suivent le peuplement, jobs follow people, est bien le phénomène majeur dans une économie de plus en plus orientée vers les services à la personne. Malgré les enjeux sur l'offre de services au public (très différenciée selon les espaces), c'est bien cette tertiarisation progressive de l'emploi rural qui marque les zones peu denses. Pour autant, la sphère productive est loin d'être absente. [...] On assiste à des dynamiques d'ancrage et de redéploiement industriel depuis les cœurs urbains tandis que les secteurs de l'artisanat et du BTP se maintiennent en profitant du nouveau résidentiel. Enfin, il est important de souligner le dynamisme entrepreneurial des zones peu denses, où les créations d'entreprises sont nombreuses, souvent soutenues par des apports extérieurs. Se dessinent ainsi des « systèmes productivo-résidentiels » bien connectés aux aires urbaines et qui sont les grands gagnants des évolutions économiques récentes.* »

• **La classe 1** regroupe surtout des EPCI dont la variation de la population entre 2015 et 2021 s'inscrit dans une dynamique de décroissance (à l'exception des communautés de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, Bouzonvillois-Trois Frontières, de la Région de Suippes). En moyenne, ces EPCI ont tendance à perdre de la population entre 2015 et 2021 du fait de soldes naturels et migratoires négatifs. Ce sont aussi des EPCI dans lesquels, en moyenne, les emplois au lieu de travail et les emplois présents sont le plus fortement orientés dans une dynamique de décroissance.

• Dans **la classe 2** on retrouve le EPCI qui, en moyenne, et aux exceptions près, s'inscrivent dans une dynamique de décroissance démographique la plus importante du Grand Est. Les deux moteurs de la dynamique de croissance démographique sont en panne, ce qui explique également qu'en moyenne, ils ont le plus faible taux de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Ce sont des EPCI qui en moyenne ont perdu des emplois entre 2015 et 2021, mais pour autant, certains d'entre eux jouent un rôle important de concentration de l'emploi et constituent des pôles de proximité dans leur environnement immédiat (*Communautés d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse, d'Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne, Communautés de communes Gérardmer Hautes Vosges, de la Région de Bar-sur-Aube, etc.*).

• **La classe 3** regroupe les EPCI qui affichent, en moyenne, le plus fort taux d'emplois industriels en 2021. Le taux de croissance de la population entre 2015 et 2021 est très faiblement positif, mais malgré tout, en moyenne, porté par les deux moteurs. Cependant, cette classe regroupe presque à parts égales des EPCI qui ont gagné de la population et des EPCI qui en ont perdu. La majorité de ces EPCI a gagné de la population grâce au solde naturel, mais pour certains, le solde migratoire contrarie la dynamique de croissance globale. Ces EPCI présentent le plus fort taux d'emplois industriels et pour certains, sont de réels pôles d'emplois attractifs pour les communes alentours (*Colmar Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération, communautés de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, Rives de Moselle, du Val d'Argent*).

• **La classe 4** rassemble les EPCI qui sont, en moyenne, les plus dépendants des emplois situés ailleurs (*Communauté de communes du Kochersberg dans l'aire d'influence de l'Eurométropole de Strasbourg*), et parfois à l'étranger (*Luxembourg pour les communautés de communes du Pays Haut Val d'Alzette, Coeur du Pays Haut ou Grand Longwy Agglomération, Suisse pour la Communauté de communes Sud Alsace Largue ou Saint-Louis Agglomération*). La population a plutôt eu tendance à augmenter légèrement entre 2015 et 2021, plutôt par le jeu des migrations que par le solde naturel (à l'exception marquée des communautés de communes de Terres Toulaises et du Pays de Colombey et du Sud Toulais), quand les emplois au lieu de travail ont plutôt eu tendance à diminuer.

14. Rieutort, L. (2017). *La ruralité en France : des potentiels oubliés ?* Population & Avenir, 731(1), 4-7. <https://doi.org/10.3917/popav.731.0004>.

- Enfin, **la classe 5** regroupe les EPCI qui se caractérisent par la croissance des emplois au lieu de travail et le recul du nombre de chômeurs au sens du recensement entre 2015 et 2021. À l'exception de la Communauté de commune du Centre du Haut-Rhin, toutes ces intercommunalités proposent davantage d'emplois que d'actifs résidents et exercent de ce fait une attractivité économique. Ces EPCI se caractérisent également par leur dynamique de croissance démographique, le plus souvent soutenue par ses deux moteurs (à l'exception de la Métropole du Grand Nancy et de la Communauté urbaine de Reims, qui présentent un solde migratoire négatif pour la période, et la Communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt dont le solde naturel est négatif). Ils ont enfin, en moyenne, un « indice Jeunes » (rapport entre les 15-29 ans et les 30-64 ans) significativement supérieur aux EPCI des autres classes.

La variété des situations pose la question des liens entre les territoires qui bénéficient d'une dynamique de croissance et ceux qui connaissent des situations plus contrastées, voire opposées.

Laurent Rieutort écrit dans le même article qu'il existe trois types de développement rural, malgré la diversité de ces territoires peu ou très peu denses :

- « *Le choix d'un développement local intégré fondé sur la valorisation de « ressources territoriales » spécifiques et sur la capacité d'organisation collective des acteurs.* » [...]
- « *Selon un deuxième type de développement, l'attractivité d'un territoire peu dense dépend de la proximité et de l'efficacité des agglomérations ; il s'agit alors de jouer sur les complémentarités entre dynamiques métropolitaines et aménités rurales.* » [...]
- « *De façon combinée mais plus « endogène », un autre type de développement peut reposer sur la mise en relation des acteurs, les liens sociaux et les réseaux. Il s'agit alors de renforcer, dans les campagnes « éloignées », l'attractivité et les politiques d'accueil de nouveaux arrivants en insistant sur le climat créatif, la qualité résidentielle ou environnementale, le « marketing territorial » ou les nouveaux usages numériques.* »

Ainsi, selon que les EPCI sont situés dans l'aire d'influence d'une grande métropole ou d'une grande agglomération comme celles du Grand Est, voire au-delà de ses frontières (Luxembourg et Bâle), le fait d'appartenir à une classe qui regroupe les territoires inscrits durablement dans un dynamique de décroissance démographique n'a pas exactement les mêmes conséquences que pour les intercommunalités qui sont plus autonomes, comme dans le centre de la région, en Haute-Marne ou dans la Meuse.

#2

QUEL AVENIR

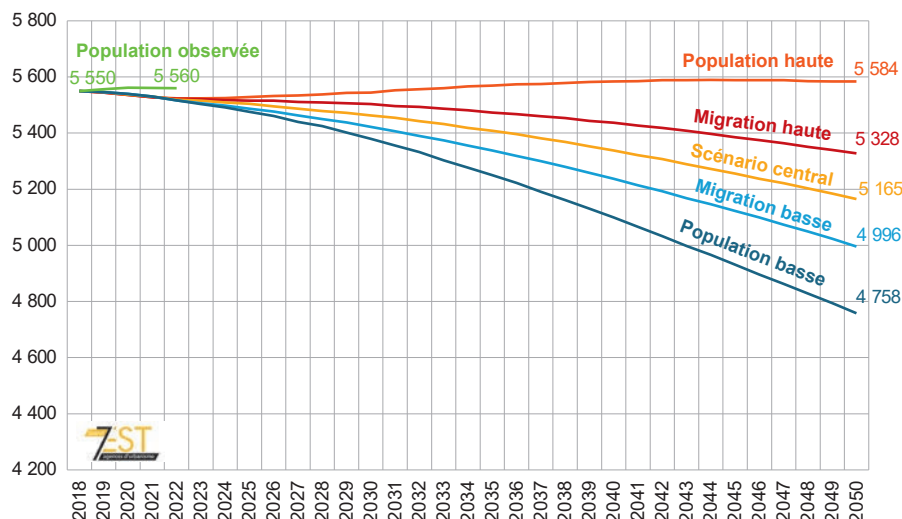
DÉMOGRAPHIQUE

POSSIBLE DANS

LE GRAND EST ?

En France, l'INSEE est chargé de la réalisation des projections de population et les définit de la manière suivante : « Une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la taille et la structure à venir de la population par sexe et par âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé et pour le futur, sur des hypothèses pour trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différentes hypothèses d'évolution sont faites pour chaque composante, constituant différents scénarios. [...] Elles permettent d'analyser l'évolution de la population si les hypothèses se vérifiaient, mais ne sont pas des prévisions. »

Grand Est - Projections de population à l'horizon 2050



Source : INSEE-OMPHALE

Les projections réalisées pour le Grand Est sont à l'exact opposé de celles pour la France hexagonale, qui gagnerait de la population dans quatre scénarios et n'en perdrait que dans un seul.

Les différents scénarios des projections de population pour le Grand Est¹⁵ à l'horizon 2050 indiquent que :

- **Le scénario « Population haute » est le seul qui table sur une légère augmentation de la population à l'horizon 2050.** Cette augmentation serait de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'habitants uniquement, rompant ainsi avec une tendance de long terme où, même modestement, la population régionale avait jusqu'alors toujours augmenté.
- **Tous les autres scénarios envisagent a contrario une diminution de la population.** C'est en revanche l'intensité de cette dynamique de décroissance démographique qui serait plus ou moins importante : entre -4 % dans le scénario « Migration haute » et -14 % dans le scénario « Population basse »

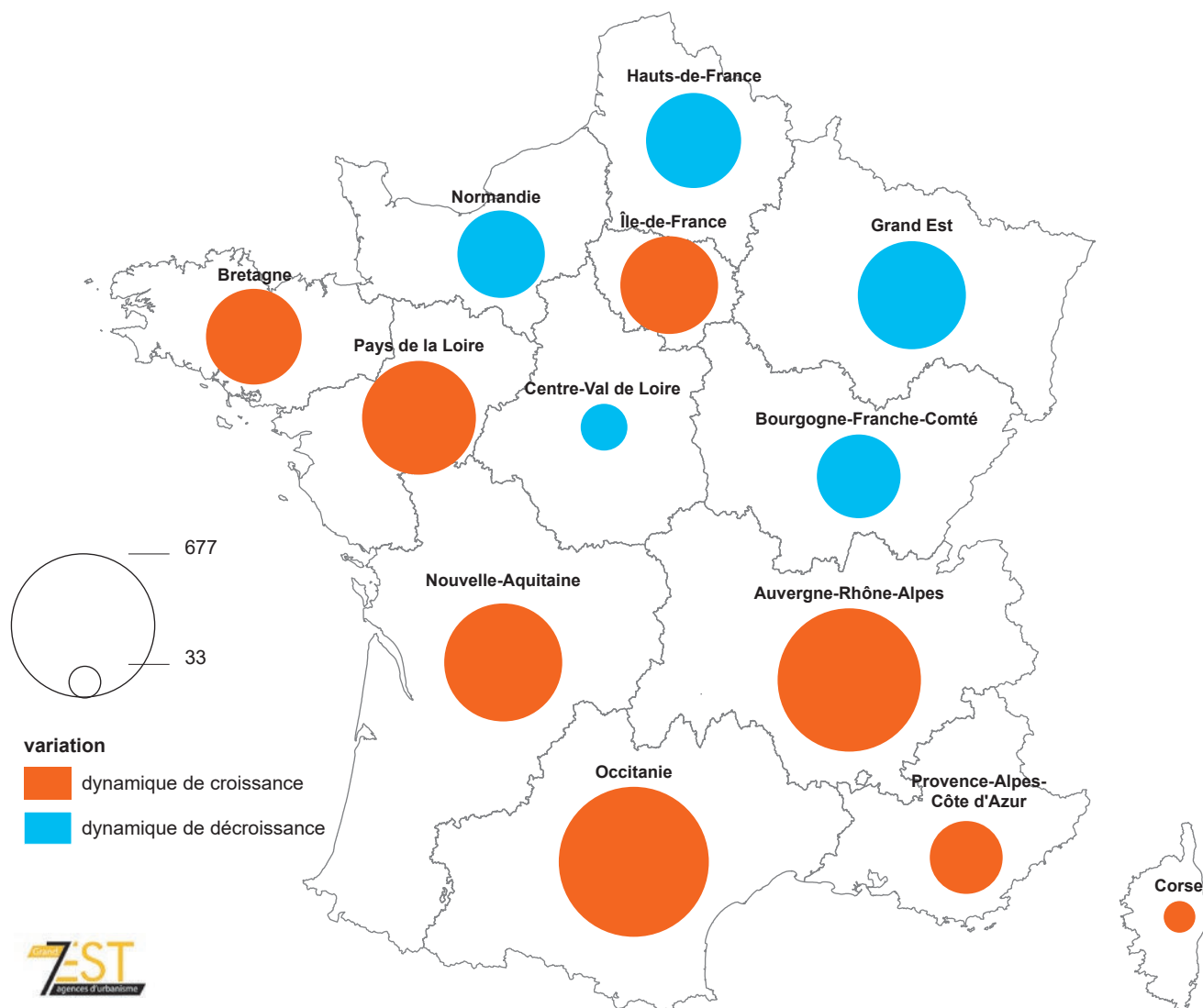
Cependant, on observe que la population du Grand Est se situe actuellement sur un plateau, encore supérieur à l'hypothèse où la croissance démographique serait de +1 % entre 2018 et 2050. Toutefois, la région compte de l'ordre de 10 000 habitants de plus en 2022 par rapport à 2018 (population observée). Cependant, la population commence à décroître, après avoir atteint son point haut en 2022.

Si les comportements de fécondité des ménages devaient se poursuivre au même rythme qu'au cours des années 2010 à 2024, **conjugés à l'augmentation prévisible des décès**, avec l'arrivée aux grands âges de la génération des baby-boomers, **sans doute le Grand Est se dirige-t-il vers ce que l'on nomme un « hiver démographique ».**

Cela signifie que dans les conditions actuelles des dynamiques démographiques, le scénario de croissance de la population n'a aucune chance de se réaliser. La question demeure en revanche sur l'ampleur de la dynamique de décroissance.

15. INSEE, « Dans le Grand Est, près d'un septième de la population en moins d'ici 2070 », Laura Horodenciuc et Perrine Kauffmann, INSEE Flash Grand Est, 24 février 2022

Carte n°17 : Les variations de population en France hexagonale entre 2018 et 2050 dans le scénario central des projections démographiques

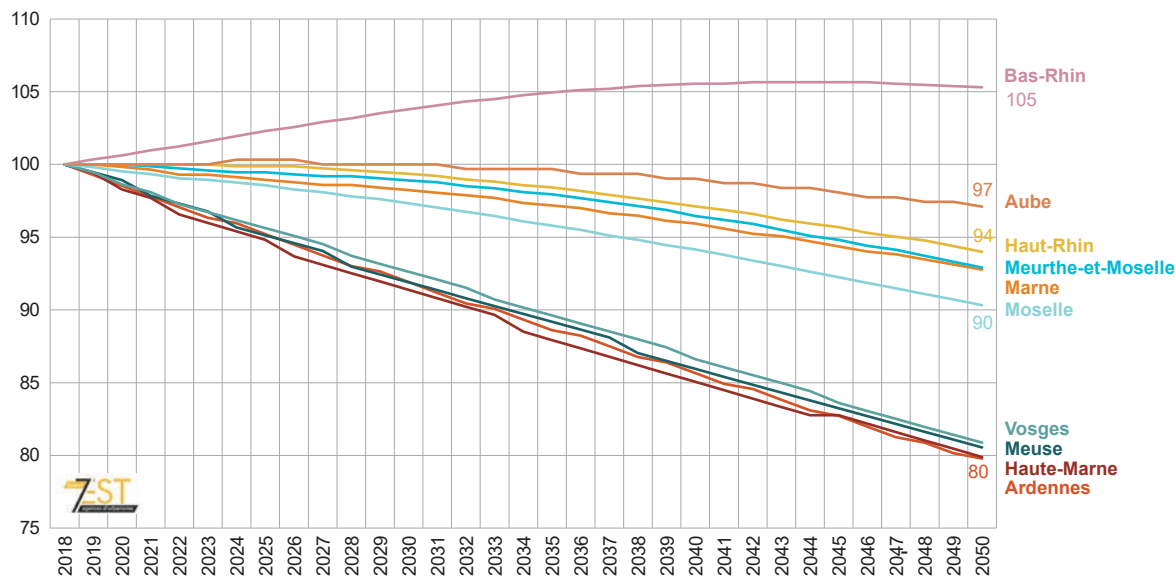


Dans le scénario central des projections démographiques, le Grand Est serait l'une des cinq régions qui perdrait de la population à l'horizon 2050. Elle en perdrait même sensiblement davantage que les voisines des Hauts-de-France et de Bourgogne-Franche-Comté.

Les régions très dynamiques de la façade atlantique et de la méditerranée ainsi que du couloir rhodanien continueraient en revanche de gagner des habitants, creusant davantage les écarts actuels.

Projections de population par département du Grand Est à l'horizon 2050

(scénario central en Base 100 en 2018)



Source : INSEE-OMPHALE

À l'échelle des départements, les situations sont également très contrastées, même si elles ne réservent guère de surprises au regard des projections démographiques régionales.

La quasi-totalité des départements du Grand Est devraient perdre des habitants à l'horizon 2050, si les hypothèses retenues se réalisaient :

- Quels que soient les scénarios envisagés, un premier groupe réunit les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle et les Vosges qui perdraient de la population
- Dans le deuxième groupe, l'Aube (+5 %), le Haut-Rhin (+2 %) et la Meurthe-et-Moselle (+1 %) pourraient gagner de la population, uniquement si le scénario « Population haute » se réalisait, et perdraient de la population dans toutes les autres configurations.
- Dans le troisième groupe, le Bas-Rhin est l'unique département qui continuerait de gagner des habitants supplémentaires dans tous les scénarios à l'exception du scénario « Population basse » (-3 %).

Ainsi, l'étendue des variations de populations projetées est très vaste entre les départements qui perdraient de la population et ceux qui en gagneraient un peu.

Les départements les plus ruraux et les moins peuplés (*le premier groupe des départements traversés par la diagonale des faibles densités*) enregistreraient les plus fortes pertes de population, jusqu'à -26 % entre 2018 et 2050 pour les Ardennes et la Haute-Marne, juste devant la Meuse et les Vosges (-25 %).

La Moselle afficherait un déficit d'habitants de 17 % en 2050 par rapport à 2018, la Meurthe-et-Moselle perdrait 15 % de ses effectifs, la Marne et le Haut-Rhin pourraient perdre jusqu'à 14 % de leur population (*moyenne régionale*), et l'Aube perdrait 10 % de sa population si le scénario « Population basse » se réalisait.

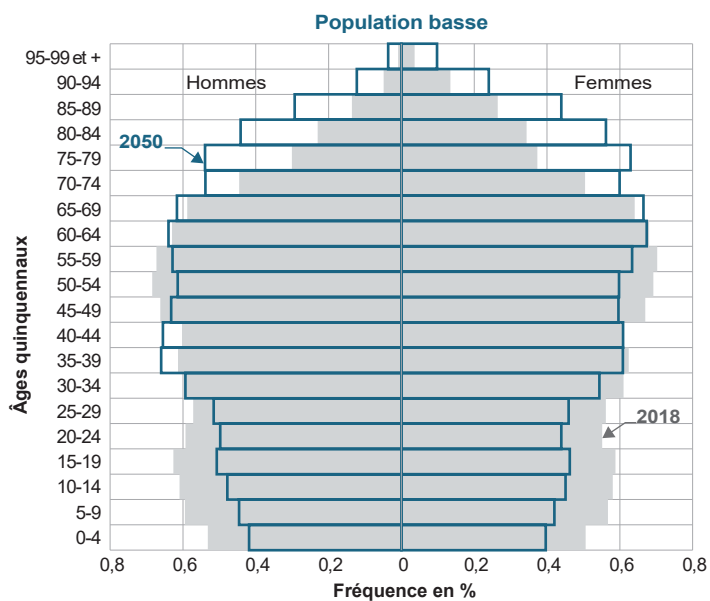
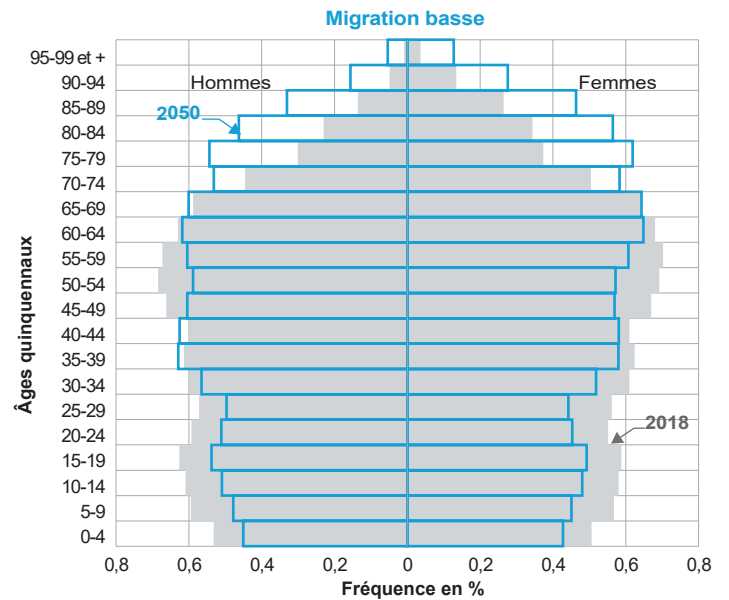
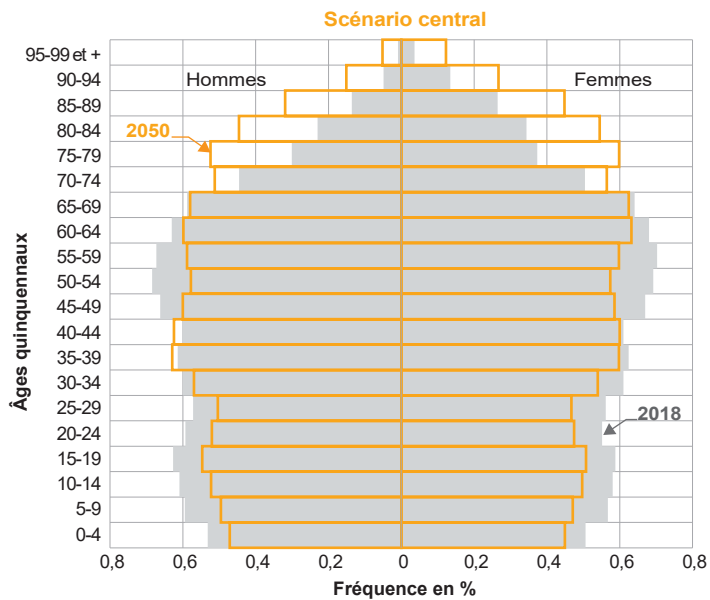
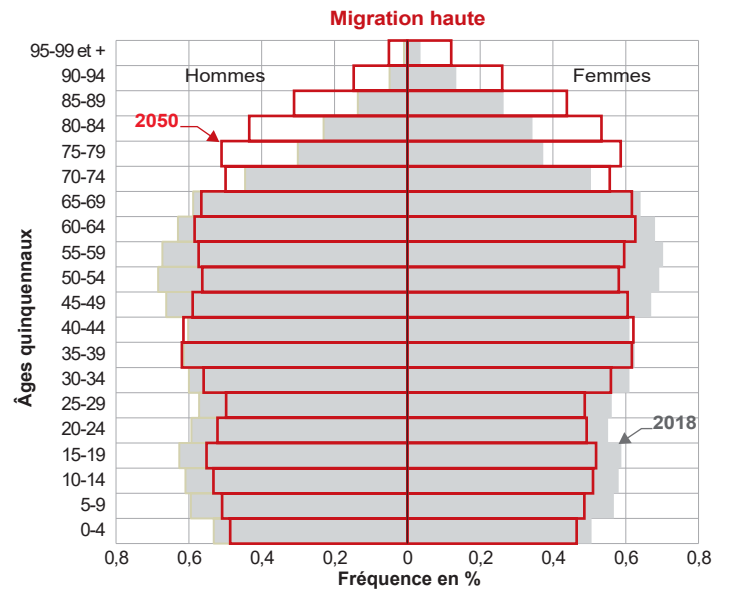
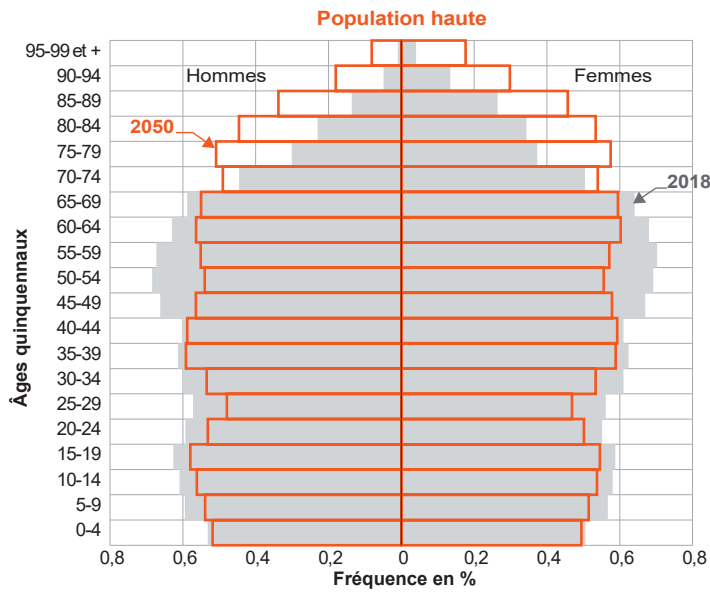
Le moment de bascule pour chaque département entre gains et pertes de population ne se situerait pas à la même période selon le scénario retenu. Le Bas-Rhin ne commencerait à perdre de la population qu'à partir de 2043, le Haut-Rhin au plus tard en 2034, quant au département de l'Aube, il perdrait de la population au plus tôt en 2025 et au plus tard en 2047.

En ne prenant en compte que le scénario central, qui reproduit à l'identique les dynamiques enregistrées pour chaque département entre 2013 et 2018, la Bas-Rhin serait le seul département à gagner 5 % d'habitants supplémentaires à l'horizon 2050.

Tous les autres départements perdraient de la population : relativement faiblement pour la Marne (-3 %), mais tout de même une diminution des effectifs de 20 % dans les Ardennes et la Haute-Marne.

Quels que soient les scénarios, envisagés, deux certitudes s'imposent à nous : la poursuite et l'accélération du vieillissement de la population et la diminution de la population de moins de 20 ans.

Grand est - Population en 2018 et en 2050



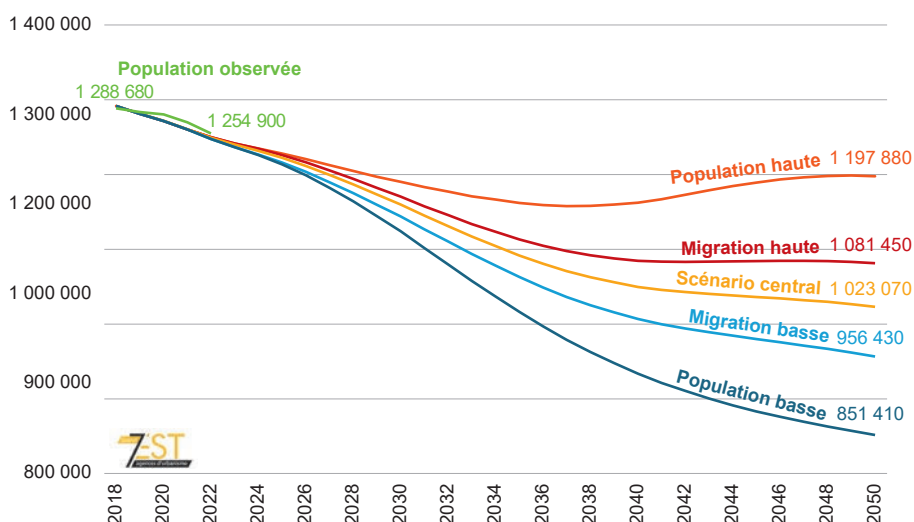
Source : INSEE-OMPHALE 2022

Plus la diminution de la population serait importante à l'horizon 2050, plus le Grand Est verrait les effectifs de jeunes de moins de 20 ans diminuer :

- -6 % dans le scénario « Population haute » ;
- -16 % dans le scénario « Migration haute » ;
- -20 % dans le scénario central ;
- -25 % dans le scénario « Migration basse » ;
- -34 % dans le scénario « Population basse ».

Actuellement, la population observée des jeunes de moins de 20 ans demeure légèrement supérieure à celle du scénario « Population haute », mais est en dynamique décroissante (le nombre de jeunes a diminué de 2,6 % entre 2018 et 2022).

Grand Est : Variation de la population de moins de 20 ans à l'horizon 2050

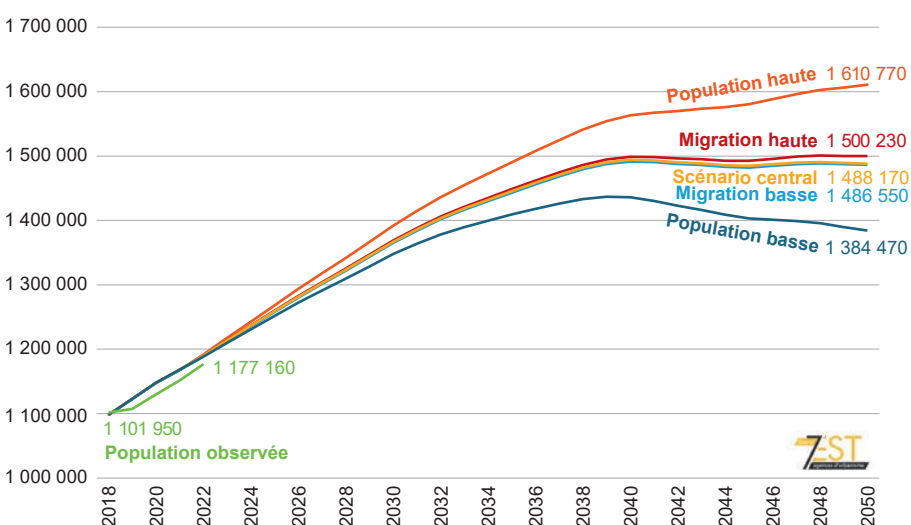


Source : INSEE-OMPHALE

La situation des personnes de 65 ans et plus est relativement inversement comparable à celle des jeunes de moins de 20 ans :

- +43 % dans le scénario « Population haute » ;
- +33 % dans le scénario « Migration haute » ;
- +32 % dans le scénario central ;
- +32 % dans le scénario « Migration basse » ;
- +23 % dans le scénario « Population basse ».

Grand Est : Variation de la population de 65 ans et + à l'horizon 2050

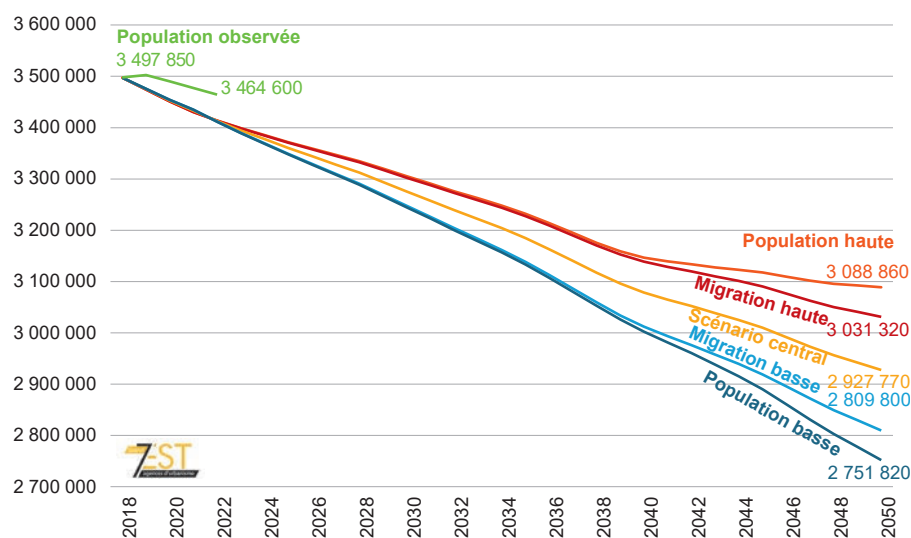


Source : INSEE-OMPHALE

Quant à la population active, habituellement considérée comme les personnes âgées de 15 à 64 ans, leur variation suivrait les tendances générales, à savoir une diminution à l'horizon 2050, avec des intensités variables selon les scénarios :

- -12 % dans le scénario « Population haute » ;
- -13 % dans le scénario « Migration haute » ;
- -16 % dans le scénario central ;
- -20 % dans le scénario « Migration basse » ;
- -21 % dans le scénario « Population basse ».

Grand Est : Variation de la population de 15-64 ans à l'horizon 2050



Source : INSEE-OMPHALE

Entre 2018 et 2022, la population active a effectivement commencé à diminuer, perdant ainsi 1 % au cours de la période, après une légère hausse entre 2018 et 2019.

Le Grand Est se situe encore à contre-courant de la France, puisque comme l'écrivait l'INSEE¹⁶, la population active ne devrait commencer à diminuer qu'à partir de 2040.

Dans une autre publication¹⁷, l'INSEE envisageait déjà une diminution du nombre d'actifs dans la région, ainsi que dans les zones frontalières de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse. À l'horizon 2035, la population active reculerait dans la majorité des zones d'emploi de la région, à l'exception de celles de Strasbourg, Saint-Louis, Thionville, Nancy et Reims.

Ainsi, dès 2020, les autrices écrivaient que : « Les projections de population active pour le Grand Est font apparaître une baisse probable du nombre d'actifs de 5 % d'ici 2050. Ce recul toucherait la plupart des zones d'emploi de la région, et s'observerait également dans la plupart des zones frontalières voisines. Ce n'est qu'au Luxembourg et, dans une moindre mesure, en Suisse, que le nombre d'actifs augmenterait dans les décennies à venir. »

16. INSEE, « Projections de population active : le nombre d'actifs diminuerait à partir de 2040 », Nagui Bechichi, Marianne Fabre, Tom Olivia, INSEE Références, 30 juin 2022

17. INSEE ; « Moins d'actifs dans le Grand Est et dans la plupart des régions voisines à l'horizon 2050 », Marie-Laure Kayali, Virginie Pic, INSEE Flash Grand Est, 21 janvier 2020

Les projections de populations âgées de 15 à 19 ans, soit les adolescents *a priori* scolarisés en lycée permet d'estimer quels pourraient être les effectifs à l'horizon 2050, si les hypothèses retenues se réalisaient.

Comparativement aux autres populations analysées précédemment, les populations de potentiels futurs lycéens adoptent un comportement sensiblement différent.

En effet, ils devraient augmenter jusque dans la seconde moitié des années 2020, pour ensuite commencer à diminuer. L'analyse des comportements de fécondité entre 2008 et 2024 indique également que les effectifs de lycéens devraient certainement connaître une dynamique de décroissance au tournant des années 2029-2030.

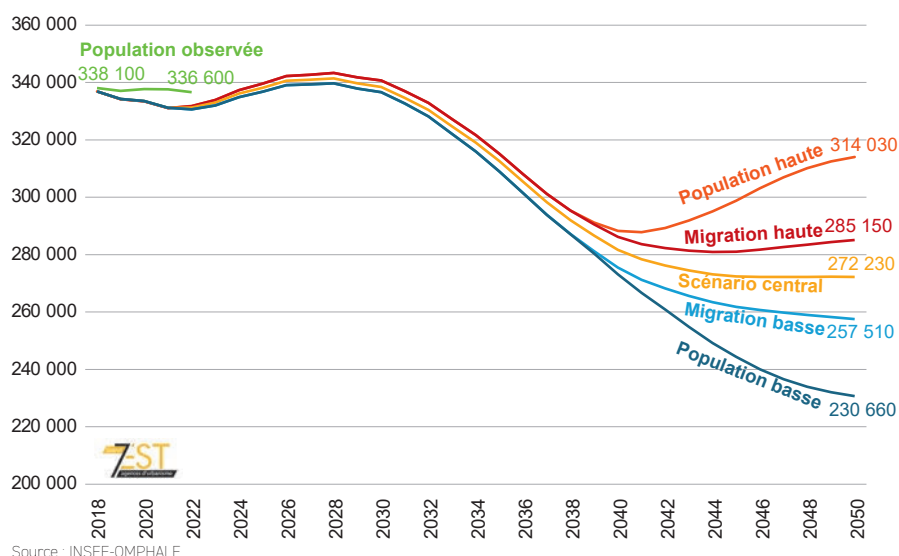
Cependant, si la tendance générale est orientée à la diminution des effectifs, celle-ci ne serait continue que dans le scénario « Population basse », tandis qu'elle connaîtrait un plateau vers le milieu des années 2040, voire pourrait même connaître à nouveau une dynamique de croissance au début de ces années dans le scénario « Population haute ».

Cependant, l'observation des effectifs de la population des 15-19 ans sur une courte période (2018-2022) indique une forme de stagnation, voire de léger repli (- 0,44 %).

Quoiqu'il en soit, en lien avec les projections de la population générale, à l'horizon 2050, et comparativement à 2018, les effectifs de la population âgée de 15 à 19 ans pourraient diminuer de :

- 7 % dans le scénario « Population haute » ;
- 15 % dans le scénario « Migration haute » ;
- 19 % dans le scénario central ;
- 24 % dans le scénario « Migration basse » ;
- 32 % dans le scénario « Population basse ».

Grand Est : Variation de la population de 15-19 ans à l'horizon 2050



Il convient encore de noter que les effectifs d'adolescents inscrits en lycées d'enseignement général et technique (LEGT) sont très nettement inférieurs aux effectifs de la population de 15-19 ans. En effet, en plus des départs (décès et migrations), ou encore des arrivées (migrations), tous les enfants d'une même classe d'âge ne s'orientent pas vers ce type d'établissement. Certains partent en apprentissage, d'autres se dirigent vers des lycées professionnels, quand d'autres encore sortent totalement du système scolaire (*sans diplôme, sans formation et sans emploi*).

#3

LES IMPACTS

DES DYNAMIQUES

DÉMOGRAPHIQUES

SUR LES POLITIQUES

PUBLIQUES

QUELS IMPACTS ET ENJEUX AUTOUR DE LA DIMINUTION DES NAISSANCES ?

La diminution des naissances a un effet direct et rapide sur les effectifs scolaires à l'école primaire. Les élèves scolarisés au CM1 en 2019 sont *a priori* les enfants nés en 2010, lors du dernier pic de naissances dans le Grand Est et en France. De même, les enfants scolarisés au CP en 2024 sont nés six ans plus tôt (2018), au moment où les naissances diminuaient déjà.

Ainsi, les effectifs des enfants scolarisés dans les écoles primaires du Grand Est a diminué entre 2019 et 2024, en moyenne de 7,1 % avec d'importantes nuances selon les niveaux scolaires :

- -10,2 % pour les enfants en CP ;
- -9,1 % pour les enfants de CE1 ;
- -7,2 % pour les enfants de CE2 ;
- -6,4 % pour les enfants de CM1 ;
- -2,7 % pour les enfants de CM2.

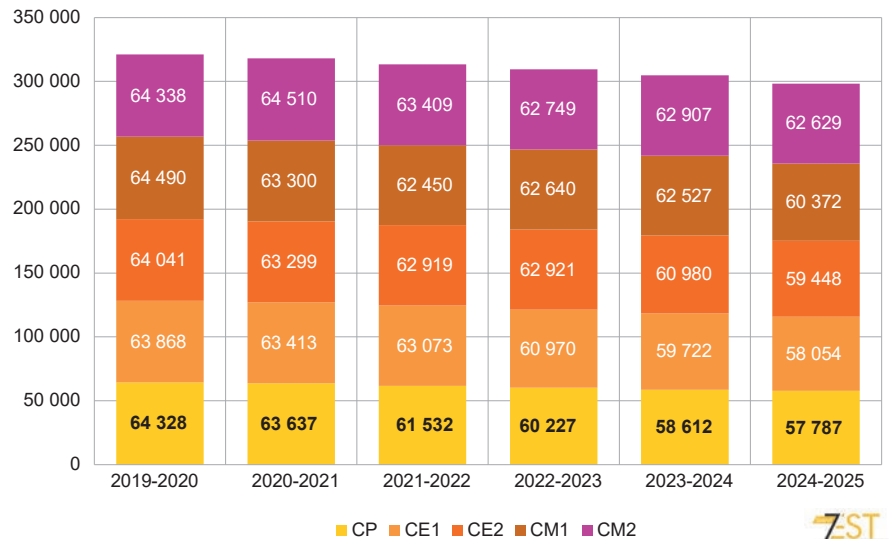
Plus les entrées à l'école sont récentes, plus les effectifs ont diminué, du fait de la forte baisse du nombre de naissances.

Les vagues de diminution des effectifs ne se font pas encore sentir de manière aussi intense au collège. Les effectifs n'ont diminué que de 1,4 % entre les rentrées 2019-20 et 2024-25.

Les effectifs de collégiens de Troisième ont augmenté de 1,3 % entre 2019 et 2024, tandis que les effectifs d'élèves de Quatrième ont diminué de 1,9 %, ceux de Cinquième et de Sixième ont baissé de 2,4 %.

C'est dans les deux premiers niveaux du collège (*Sixième et Cinquième*) que l'effet de la diminution des naissances se fait le plus sentir pour l'instant, avant la diffusion de la baisse des effectifs aux niveaux supérieurs.

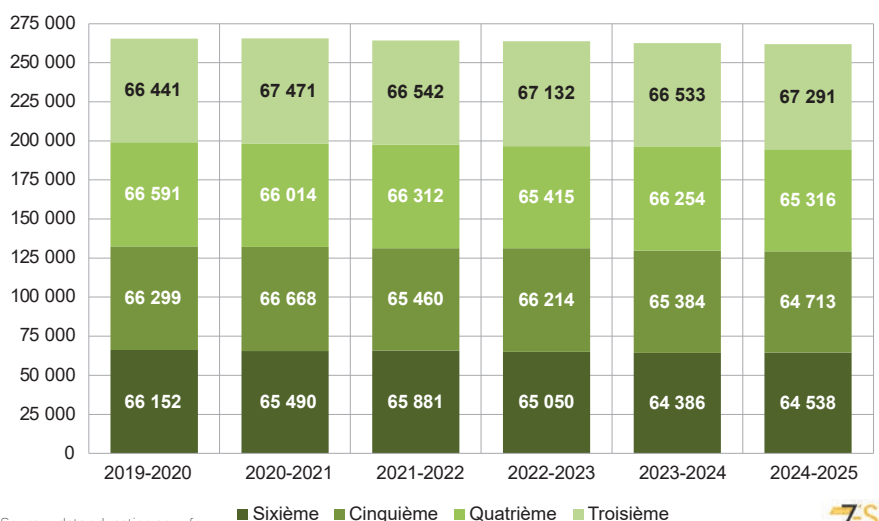
Effectifs des élèves par niveau en école primaire dans le Grand Est



Source : data.education.gouv.fr



Effectifs de collégiens par niveau dans le Grand Est



Source : data.education.gouv.fr

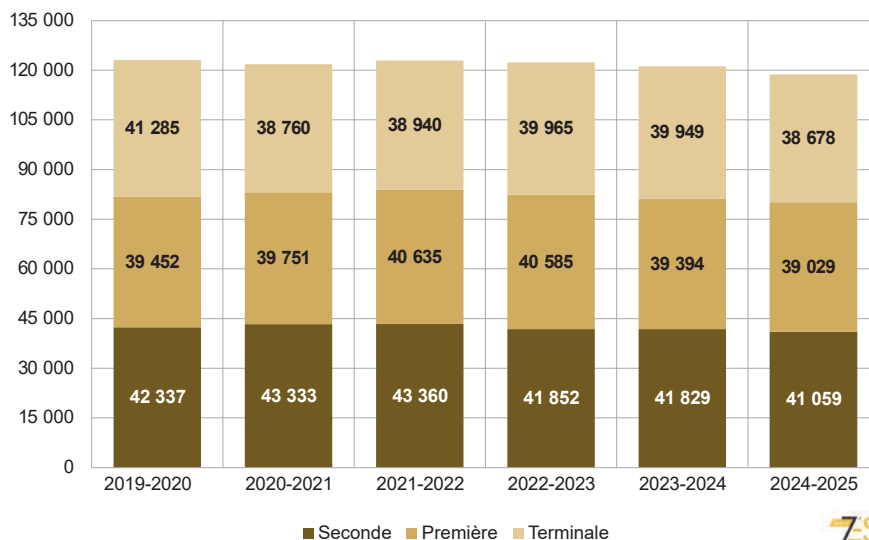


Quant aux lycéens, les enfants nés en 2010, lors du dernier pic de naissances, sont arrivés en classe de Seconde à la rentrée de septembre 2025. Ce n'est qu'après que la diminution des naissances se fera sentir dans les lycées, vraisemblablement au tournant des années 2029-2030.

Il ressort néanmoins que le nombre d'adolescents scolarisés dans les lycées d'enseignement général et technique ne représentent en moyenne que les deux tiers des enfants scolarisés en classe de Troisième l'année précédente.

À partir de la collection des effectifs scolaires comptabilisés par le ministère de l'Éducation nationale, par niveau et par année, il est possible de calculer un taux apparent de passage en classe supérieure. Ce système simple permet d'estimer, en prolongeant les tendances, les effectifs de lycéens en LEGT.

Effectifs de lycéens par niveau dans le Grand Est



Source : data.education.gouv.fr

Année scolaire	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Terminale (17 ans)	41 285	38 760	38 940	39 965	39 949	38 678
Première (16 ans)	39 452	39 751	40 635	40 585	39 394	39 029
Seconde (15 ans)	42 337	43 333	43 360	41 852	41 829	41 059
Troisième (14 ans)	66 441	67 471	66 542	67 132	66 533	67 291
Quatrième (13 ans)	66 591	66 014	66 312	65 415	66 254	65 316
Cinquième (12 ans)	66 299	66 668	65 460	66 214	65 384	64 713
Sixième (11 ans)	66 152	65 490	65 881	65 050	64 386	64 538

Source : data.education.gouv.fr

Mais, la diminution des effectifs scolaires n'est qu'une partie des effets de la diminution de la fécondité. C'est toute la chaîne et l'écosystème liés à la petite enfance qui sont impactés (couches, vêtements, mobilier, jouets, garde d'enfants, etc.). C'est à court terme un gain pour les finances publiques, mais à long terme, cela interrogera aussi bien la formation que la population active et le système de retraites à la française.

C'est ce que confirme Laurent Toulemon¹⁸ Directeur de recherche à l'INED, dans un entretien à France Info : « *S'il y a un mini baby-boom, à court et à moyen termes, cela poserait des problèmes financiers, en raison de versements d'allocations et des avantages fiscaux donnés aux parents. Cela poserait aussi des soucis pour les modes de garde, puis, dans trois ans, au niveau du nombre de places dans les écoles, puis dans les collèges. Ce sont exactement les problèmes rencontrés pendant le baby-boom d'après-guerre. Mais à plus long terme, ce sera bénéfique, puisque cela entraînera une hausse de la population active.*

À l'inverse, quand le nombre de naissances diminue, l'État fait des économies. Mais à plus long terme, cela engendre des problèmes économiques, car ces enfants en moins deviendront des actifs en moins. Pour résumer, du point de vue des administrations, il vaut mieux que ces taux restent constants et éviter les chocs démographiques, qu'ils concernent une hausse ou une baisse des naissances. »

18. Propos recueillis par Florence Morel, « Relancer la natalité n'est pas « une priorité » estime un démographe français, France Info, 21 janvier 2024

QUELS IMPACTS ET ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ?

« *Vieillir est encore le seul moyen que l'on ait trouvé de vivre longtemps* », Charles-Augustin Sainte-Beuve.

Cette citation ouvre le questionnement sur les impacts possibles et prévisibles du vieillissement de la population et permet de considérer ce passage à un âge avancé différemment que comme un déclin inévitable, alors qu'il peut offrir quelques avantages intéressants.

Le Haut-Commissariat au Plan¹⁹ invitait en 2023 à **considérer le vieillissement de la population en s'appuyant sur ce que les personnes âgées ont à transmettre aux générations plus jeunes.**

« *À considérer la vieillesse comme un tout, nous nous rendons incapables d'entendre les désirs individuels d'action des personnes âgées. Nous nous privons de leur apport, en les privant en outre d'une source de reconnaissance et d'épanouissement. [...]*

Nous constatons chaque jour la contribution des plus de 65 ans dans notre vie associative et politique : c'est la preuve que leur âge ne les condamne pas à l'effacement. Il faut maintenant prendre acte de ce fait et en tirer les conclusions dans d'autres champs de la société, notamment dans le monde du travail. Toute une série de biens et services peut y contribuer puissamment, au soutien de l'autonomie et de l'accomplissement des personnes âgées. »

Ainsi, le Haut-Commissariat au Plan invitait-il à reconnaître la contribution des personnes âgées dans les champs associatif et politique, à les solliciter davantage dans l'univers professionnel, et à considérer les biens et services à destination des personnes âgées en plein essor, avec le développement de la « *silver économie* ». Il complète son approche par un ensemble de recommandations autour de l'aménagement urbain, de l'offre d'habitat, de services, notamment de soin, ou encore de mobilité.

Le vieillissement de la population fait régulièrement la une des informations nationales, notamment à l'occasion de l'évocation de la réforme des retraites, et donne lieu à une surenchère de titres sensationnels dans la presse.

À titre d'exemple, France culture a intitulé l'une de ses émissions²⁰ : « **Démographie : le péril vieux** ». Certes, ce titre est un clin d'œil au film de Cédric Klapisch « *Le péril jeune* », mais il contribue à alimenter la question du vieillissement de la population sous l'angle du déclin.

Dans cette émission, Maxime Sbaihi, économiste, « *souligne que le système social français repose sur trois croyances désormais obsolètes : la pyramide des âges demeurerait stable, la jeunesse resterait majoritaire, et les générations se renouvelleraient indéfiniment. Or cette vision, issue de la Libération, ne correspond plus à la situation actuelle.* »

Pour lui, trois solutions s'ouvrent aux pouvoirs publics pour contrer les effets du vieillissement :

- L'immigration, qui consisterait à faire venir sur le territoire national des travailleurs étrangers, afin de stabiliser la population active ;
- La relance de la natalité ;
- La robotisation, en remplaçant les humains manquants par des machines, comme dans l'automobile par exemple.

L'immigration en France est relativement stable et à ce jour, aucun signe ne laisse augurer une plus large ouverture des frontières, comme l'avait fait l'Allemagne en son temps, ou comme le font l'Espagne et l'Italie.

La relance de la natalité paraît compromise à court terme, pour toutes les raisons évoquées précédemment.

Quant à la robotisation de l'économie, c'est le choix qu'a fait le Japon (*pays le plus vieux du monde et en déclin démographique*), pour contrer le départ à la retraite des personnes âgées, même si le taux d'emploi des septuagénaires est encore élevé.

De manière générale, quelle que soient les options prises, la question du vieillissement de la population interroge les liens intergénérationnels et les évolutions de la population active.

À rebours des tendances majoritaires et alarmistes, le **Centre d'observation de la société²¹ estime au contraire que les effets du vieillissement de la population sont très exagérés en France** : « *Les conséquences du vieillissement*

19. Haut-Commissariat au Plan, *Vieillesse de la société française : réalité et conséquences*, Ouverture, n°13, 09 février 2023

20. France culture, « *Démographie : le péril vieux* », 22 octobre 2024

21. Centre d'observation de la société, « *Un vieillissement de la population souvent exagéré* », 17 septembre 2024

de la population sont souvent dramatisées en France. Les sexagénaires d'aujourd'hui ne sont pas comparables à ceux des années 1950, tant du point de vue de leur état de santé que de leurs modes de vie. L'erreur fréquemment commise est de considérer l'âge de manière absolue. [...] C'est l'idée même de vieillissement qu'il faudrait discuter. »

Dans le même ordre d'idées, le Centre d'observation de la société²² se penche sur les projections démographiques produites par l'INSEE à l'horizon 2070 et s'intéresse au vieillissement différentiel, c'est-à-dire selon différents groupes d'âges pour minimiser les effets du vieillissement de la population :

« Les données de l'Insee permettent d'entrer dans le détail des évolutions par âge pour les décennies qui viennent. D'ores et déjà, la part des 65-74 ans est stable. Au début des années 2020, tous les membres de cette tranche d'âge sont nés après le baby-boom : leur nombre n'augmente plus. Au début des années 2030, on enregistrera un effet semblable pour les 75-84 ans, mais avec une croissance lente jusque vers 2050. Pour les 85 ans et plus, les effets viendront bien plus tard, vers 2060. [...] »

L'enjeu des décennies à venir est double. La question du financement des retraites a déjà été pour une bonne part anticipée en élevant l'âge de départ. La question de fond est surtout la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions, notamment pour ceux qui ont des revenus modestes. Les « nouvelles » personnes âgées, issues de la société de consommation, souhaiteront de plus en plus exercer des activités, notamment de loisirs, même à un rythme plus lent. »

Vieillir dans de bonnes conditions, est effectivement l'un des enjeux majeurs, notamment en matière d'aménagement du territoire, et qui demande de prendre en considération l'ensemble des besoins et des moyens dont disposent et disposeront les seniors à l'avenir.

Dans une publication de la fédération antonale des agences d'urbanisme (FNAU) consacrée au vieillissement de la population²³, le président écrivait : « Adapter les territoires au vieillissement est une approche transversale qui doit être abordée dans une vision multiple de politiques facilitant l'accès aux services de proximité, notamment les services de santé, les commerces et les services publics et sociaux nécessaires aux aînés. La

qualité d'aménagement d'espaces communs favorisant un environnement sécurisant, la marchabilité de la ville et l'adaptation de l'offre en transports collectifs sont déterminants pour l'intégration des personnes âgées dans un périmètre de vie favorable. »

La notion de bien vieillir renvoie aussi aux politiques mises en œuvre par les départements qui privilégient le fait de vieillir chez soi. Or dans l'imaginaire collectif, **vieillir chez soi** revient à habiter là où l'on a « toujours » habité, c'est-à-dire souvent dans le pavillon que l'on a construit et dans lequel on a vu grandir ses enfants. Cependant, vieillir chez soi peut aussi et surtout consister à vieillir à domicile, dans un logement adapté aux besoins et aux moyens des personnes âgées.

Dans sa newsletter au titre volontairement provocateur, Sylvain Grisot²⁴ évoque justement cette notion de **vivre à domicile dans de bonnes conditions, afin de bien vieillir au bon endroit** :

« Je ne vais pas revenir ici sur l'ampleur de la crise du logement qui touche aujourd'hui la France, et singulièrement ses territoires les plus attractifs, avec des conséquences humaines, sociales et économiques cruelles. [...] »

Pour répondre à l'urgence, les regards se tournent souvent vers les 3 millions de logements vacants recensés en France. C'est évidemment un sujet qui doit être travaillé, mais le filon n'est pas si juteux que cela. [...]

En revanche, la sous-occupation des logements est moins souvent évoquée. Ils sont pourtant plus de 7 millions à être considérés comme sous-occupés de façon « très accentuée » par l'INSEE, soit des logements qui comptent au moins 3 pièces de plus que le nombre d'occupants. [...]

Pointer les chambres vides dans toutes ces maisons, c'est prendre le risque de pointer du doigt leurs occupants. Et quand on touche à l'intime de la maison familiale, les attachements sont nombreux et les objections se multiplient. [...]

Habiter dans un logement adapté et à proximité des services permet d'éviter nombre de difficultés quand le vieillissement impose ses contraintes, et de ne pas subir un isolement qui commence à faire des ravages. C'est même le meilleur moyen de rester autonome et de prolonger sa vie en bonne santé. Mais encore faut-il pour cela prendre

22. Centre d'observation de la société, « Vieillissement : ce qui nous attend d'ici 2070 », 4 décembre 2024

23. FNAU, Vieillir en ville, Comment la ville s'adapte aux seniors ? Les dossiers FNAU, n°51, octobre 2021

24. Sylvain Grisot, « Faut-il obliger mamie à déménager pour résoudre la crise du logement ? Dixit.net, 10 septembre 2025

précocément la décision de quitter son logement quand il est trop contraignant ou isolé. Or nous n'avons pas l'habitude d'envisager cette option avant que les problèmes ne surviennent. Et ça, c'est un vrai problème. »

Une nouvelle fois, à travers l'exemple du logement, la question du vieillissement de la population interroge la manière d'aménager durablement le territoire, en tenant compte de la proximité aux services et équipements du quotidien, le jalonnement des parcours de déplacement, etc.

Un autre effet du vieillissement de la population qui commence à émerger est celui du transfert d'actifs financiers et immobiliers. France culture y a consacré une émission²⁵ : « *C'est un phénomène d'une ampleur inédite qui va secouer l'économie française dans les vingt ans à venir : surnommé le « grand transfert » ou « grande transmission », il devrait voir entre 5 et 9 000 milliards d'euros changer de main, rien qu'en France. On parle là des successions de cette génération du pic démographique de l'après-Deuxième Guerre mondiale, ces baby-boomers qui ont aujourd'hui autour de 75 ans, et qui vont donc, d'ici à 2050, transmettre leur patrimoine. »*

André Masson, économiste invité de cette émission voit notamment un risque majeur lié à ce grand transfert : « *Le risque est de voir la France redevenir une société d'héritiers, une gérontocratie patrimoniale. Et le risque de creusement des inégalités est encore accru par l'ampleur colossale de ce phénomène qui commence en France comme dans les autres sociétés occidentales. »*

Dans un article publié en 2005, Alain Parant²⁶ décèle plusieurs enjeux liés au vieillissement de la population :

- **Le défi social**, autour de la question du financement des retraites et de la Sécurité Sociale ;
- **Le risque démocratique**, qui va conférer aux personnes âgées un poids de plus en plus important, du fait de comportements démographiques déjà observés (*vieillesse de la population et diminution de la fécondité*), alors que ce sont le plus souvent les personnes de 50 à 70 ans qui se rendent le plus massivement aux urnes.
- **L'emploi en souffrance**, avec une diminution des personnes d'âge actif, qui contribuent au financement du système français de protection sociale.

25. France culture : « Comment le « grand transfert » du patrimoine des baby-boomers va secouer l'économie française », 5 septembre 2025

26. Parant, A. (2005). Les enjeux du vieillissement de la population. *Revue française d'administration publique*, no113(1), 83-95. <https://doi.org/10.3917/rfap.113.0083>.

- **L'altération du modèle familial et montée de la solitude**, puisque la famille tend à devenir de plus en plus incertaine et la tendance à la décohabitation générationnelle s'accompagne d'une montée de la solitude.
- **La dualisation de la société**, avec les exclus de l'instruction, de l'emploi, du logement, de la santé.
- **La ségrégation de l'espace par l'âge**, où la décohabitation des âges déborde du cadre familial et s'étend à l'espace et renforce les risques de rupture générale.

Au sujet de la solitude et de l'isolement des personnes âgées, **le rapport annuel des Petits Frères des Pauvres indique que le sentiment d'isolement des seniors est plus prononcé dans le Grand Est que dans le reste du territoire national.** Sarah Nau²⁷, coordinatrice de développement social de Petits Frères des Pauvres dans le Sud-Lorraine, précise que « *Les chiffres sont plus importants dans les départements ruraux, notamment les Ardennes, la Meuse. L'isolement et la solitude en ville sont bien présents mais c'est plus prégnant en milieu rural. »*

Enfin, il est impossible d'occulter le fait que **la gérontocroissance risque d'augmenter le nombre de personnes âgées dépendantes.** L'INSEE²⁸ estime qu'au niveau national, plus d'un demi-million de personnes âgées supplémentaires seraient en perte d'autonomie d'ici le milieu du siècle.

« *En 2021, parmi les 18 millions de personnes de 60 ans ou plus vivant en France, plus de 2 millions sont en perte d'autonomie, dont un tiers en perte d'autonomie sévère. Dans une trajectoire démographique et sanitaire médiane, le nombre de seniors en perte d'autonomie augmenterait jusqu'aux années 2050 pour approcher 2,8 millions. C'est la conséquence directe du vieillissement de la population – les seniors devenant à la fois plus nombreux et en moyenne plus âgés – atténuée par l'amélioration de l'état de santé à âge donné. Deux périodes se succéderaient jusqu'aux années 2050, avec une hausse du nombre de seniors en perte d'autonomie d'abord forte jusqu'au début des années 2030, et ralentie ensuite. Au-delà, la population des seniors en perte d'autonomie se stabiliserait et entamerait une légère décroissance à l'horizon des années 2070. »*

27. ICI Lorraine, Rapport des Petits Frères des Pauvres : le sentiment d'isolement des seniors plus marqué dans le Grand Est, 30 septembre 2024

28. INSEE, 700 000 seniors en perte d'autonomie supplémentaires d'ici 2050, Julie Dufeutrelle, Olivier Pucher (INSEE), Alexis Louvel (DREES), INSEE Première, n° 2078, 22 octobre 2025

QUELS IMPACTS DES PHÉNOMÈNES DÉMOGRAPHIQUES SUR LA POPULATION ACTIVE ET LES EMPLOIS ?

Dans une publication conjointe, et en se fondant sur les projections démographiques, l'INSEE et la DARES²⁹ indiquent **qu'à partir de 2040, le nombre d'actifs diminuerait.**

Au cours des 15 prochaines années en France, **la population active** continuerait de croître en passant de 30,1 millions en 2021 à **30,5 millions en 2040**, puis diminuerait pour se situer à **29,2 millions en 2070.**

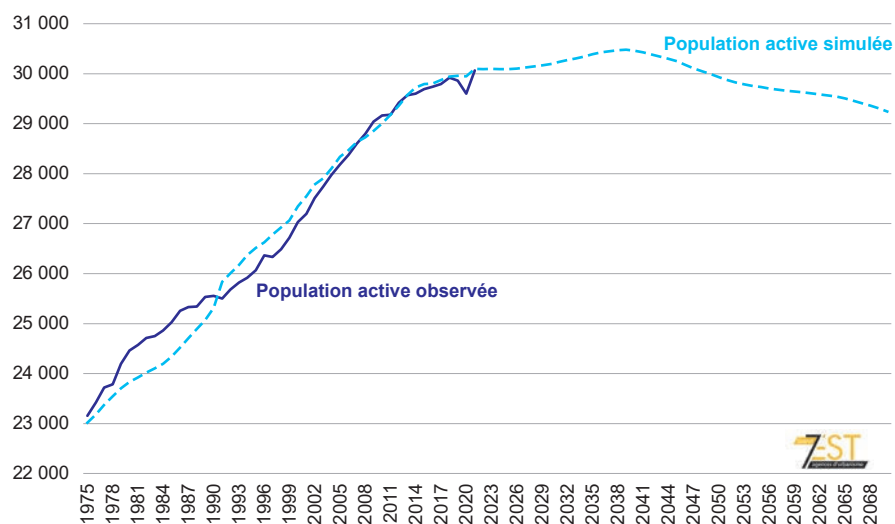
Ce recul est lié à la baisse de la population en âge de travailler. En effet, la population totale augmenterait légèrement jusqu'en 2070 mais en continuant de vieillir. Le nombre de personnes de 70 ans et plus augmenterait de 5,2 millions, tandis que les personnes de moins de 70 ans diminuerait de 3,1 millions.

La réforme de 2014 sur les retraites va continuer à augmenter les taux d'activité des séniors de 60 à 64 ans jusqu'en 2040, où un plateau sera atteint.

La croissance de la population active pour les prochaines années a été revue à la baisse. La projection de 2017 prévoyait initialement chaque année une augmentation de la population active jusqu'à 2070 pour atteindre les 32,4 millions.

En prenant les hypothèses du scénario central des dernières projections démographiques, la projection de population active de 2022 montre qu'elle continuerait de progresser à un rythme plus lent qu'au cours de la période 2011-2021 avec +20 000 actifs par an en moyenne jusqu'en 2040. La tendance s'inverserait ensuite avec une baisse annuelle moyenne de 50 000 personnes actives par an jusqu'en 2050, puis entre -30 000 et -40 000 actifs par an entre 2050 et 2070.

Projection de population active en moyenne annuelle (en milliers)



Source : INSEE

29. *Emploi, chômage, revenus du travail*, Nagui Bechichi, Marianne Fabre et Tom Olivia, INSEE Références, édition 2022

L'augmentation du taux d'activité des personnes âgées de 55 ans et plus est liée aux réformes passées des retraites.

Ce taux d'activité des 55 ans et plus est en hausse depuis le début des années 2 000. Trois explications à cette hausse :

- Arrêt des dispositifs de préretraites ou de la dispense de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi âgés ;
- Réformes successives des retraites, 2003, 2010 et 2014 ;
- Augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail.

Toutefois, en projection, ce taux d'activité des 55 ans ou plus ne progresserait plus, en raison principalement de l'atténuation des effets des réformes ; 2040 étant la fin de montée en charge de la réforme de 2014.

Le taux d'activité des jeunes et celui des personnes d'âge intermédiaire se stabiliserait à leur niveau de 2021.

Avec le fort développement de l'apprentissage, le taux d'activité des 15-24 ans a légèrement augmenté depuis les années 2000. Dans le scénario de projections, le taux d'activité se stabiliserait autour du niveau actuel, en comprenant un taux d'emploi en alternance stable.

Pour les 25-54 ans, les tendances projetées conduisent à des taux d'activité pour cette classe d'âge qui se stabiliseraient à partir de 2040. Globalement, le taux d'activité évoluerait peu entre 2020 et 2070.

En somme, le taux d'activité des 15 à 64 ans augmenterait de 2,5 points entre 2021 et 2070, une hausse moins élevée que les 3,4 points constatés de 2000 à 2021. Cependant, pour l'ensemble des 15 ans ou plus, le taux d'activité global diminuerait de 3,7 points. En effet, la part des 65 ans ou plus, dont les taux d'activité sont très faibles, augmenterait fortement, contribuant ainsi à l'abaissement du taux moyen.

Le rapport entre actifs et inactifs âgés de 60 ans ou plus continuerait de se dégrader, passant de 2 en 2021 à 1,5 en 2070.

Une croissance de la population active revue à la baisse par l'exercice de projection de 2022

Tous les 5 ans, des exercices de projections de population et de population active sont réalisés, le nouvel exercice permettant d'ajuster les hypothèses et les modèles en fonction des modifications des données économiques et démographiques. Les projections de population de 2017 s'appuyaient sur les données observées jusqu'en 2015, reposant sur le scénario central des projections démographiques avec des hypothèses de fécondité et d'espérance de vie plus élevées que dans l'exercice de 2022.

Contrairement aux projections de 2017, l'exercice de projection de 2022 prévoit un pic de la population active en 2040, puis une nette diminution. Cette nouvelle projection prévoit une **population active de 29,2 millions en 2070** contre 32,4 millions dans l'exercice de 2017. La révision prévoit une baisse d'un million d'actifs en 2040 et une baisse de 3,2 millions d'actifs en 2070. Dans le scénario actuel, les hypothèses de baisse de fécondité commencent à peser à compter de 2040. La baisse du nombre d'actifs est déjà bien réelle. Leur nombre observé est déjà inférieur de 0,3 million à celui prévu dans l'exercice de 2017.

La variation annuelle de population active dépend de deux variables : l'évolution démographique (*taille et composition par âge de la population en âge de travailler*) et les changements dans les comportements d'activité. Aussi, la révision à la baisse des projections de population totale explique une population active bien moindre dans les nouvelles projections.

#CONCLUSION

Dans son ouvrage³⁰ paru en 2023, Valérie Jousseume, enseignante et chercheuse à l'Institut de géographie et d'aménagement de l'Université de Nantes, écrit que : « Depuis le recensement de 1968, la population française se déconcentre. Les villes, quelle que soit leur taille, se desserrent. Entre 1968 et 1990, on a appelé ce mouvement « la périurbanisation », car ce desserrement se faisait autour des villes, grandes, moyennes et petites. Seuls les espaces ruraux les plus éloignés des villes et de très faible densité restent marqués par un bilan migratoire négatif. En ce sens, on peut soutenir l'idée que la périurbanisation est une détente de l'urbanisation. »

Dans le Grand Est, sans remonter jusqu'aux résultats du recensement général de la population de 1968, **ce processus de desserrement et d'étalement urbain est une réalité, qui a été particulièrement vive entre 1999 et 2010**. En effet, c'est au cours de cette période que les gains de population ont été les plus importants sur une très large partie du territoire régional. Pourtant, très rapidement ensuite, les bassins de vie qui ont continué de gagner des habitants supplémentaires se sont réduits et finalement, seuls ceux situés dans la plaine alsacienne, le sillon lorrain et autour de Troyes et de Reims affichent une dynamique de croissance démographique continue entre 1999 et 2021.

Valérie Jousseume poursuit en s'appuyant sur les travaux d'Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, dans *Le mystère français* (2013), qui tracent le processus de développement en France, autour des dynamiques régionales :

- **La modernité est apparue à l'est d'une ligne Le Havre-Grenoble**, dans un large quart nord-est entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle. C'est ainsi l'âge d'or de ce qui n'était pas encore le Grand Est, ainsi que pour les régions voisines des Hauts-de-France et de Bourgogne-Franche-Comté.
- Puis, **entre 1960 et 1990, le développement territorial s'est déplacé dans une large partie sud de la France**, de Nice aux contreforts de l'actuelle Occitanie, avec notamment la création de stations balnéaires emblématiques (*La Grande Motte*).
- Enfin, **depuis les années 1990 et jusqu'à aujourd'hui, le développement démographique et territorial se réalise sur la façade atlantique élargie** (*du Pays basque à Rennes, en passant par Bordeaux et Nantes*).

Dans les faits dans le Grand Est, le tiers des 163 bassins de vie sont urbains et par déduction, les deux tiers des bassins de vie sont ruraux. **La répartition de la population est inversement proportionnelle**, c'est-à-dire que les bassins urbains sont les plus peuplés, sur une faible portion du territoire régional, alors que les espaces ruraux sont faiblement peuplés, mais occupent l'essentiel du territoire.

Les dynamiques démographiques ont aussi connu des intensités variables selon le gradient d'urbanité ou de ruralité. C'est-à-dire que les bassins de vie urbains ont plutôt eu tendance à gagner de la population quand les bassins de vie ruraux en perdaient.

En 2020, l'INSEE Grand Est et la DREAL Grand Est³¹ se sont penchés sur ce phénomène et ont distingué les territoires selon leur proximité aux grands pôles d'attraction. Les auteurs de la note indiquent que l'intensité du phénomène de déprise évolue au cours du temps, tout comme ses déterminants et surtout, que plusieurs trajectoires de déprise coexistent sur le territoire régional.

Ils s'appuient également notamment sur l'exemple de Chaumont, qu'ils qualifient de « *centralité d'un espace en déprise loin des influences métropolitaines* » Ils s'intéressent aussi au corridor reliant Nancy à Strasbourg, qu'ils considèrent comme « *un espace en déprise sans centralité et loin des influences urbaines*. »

Quant au nord-lorrain, il s'agit pour eux d'un « *espace de reprise démographique liée au développement économique luxembourgeois* », et enfin, pour terminer le portrait des trajectoires des territoire infrarégionaux, ils considèrent le centre ardennais « *entre l'influence rémoise et la frontière belge à travers sa mosaïque de trajectoires démographiques* ».

Pour autant, **sans doute ne faut-il pas considérer la déprise démographique comme un échec, et l'attractivité comme l'alpha et l'oméga du développement territorial, a fortiori dans un contexte de tensions sur les ressources** (eau, foncier, alimentation, énergie, etc.). Les circonstances et la période nous incitent au contraire à porter un œil neuf sur ce que peut être le développement territorial à l'avenir, en tenant compte des besoins de sobriété face aux effets du dérèglement climatique.

30. Valérie Jousseume, *Un nouveau récit pour les campagnes*, « Plouc pride », février 2023, MIKROS Essai, Éditions de l'Aube

31. INSEE, « *La déprise démographique touche la moitié du territoire du Grand Est* », Laura Horodenciuc, Vincent Monchâtre (INSEE), Anh-Van Lu, Philippe Meyour (DREAL), INSEE Analyses Grand Est, n° 121, 1^{er} octobre 2020

Certains universitaires, comme Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti³² interrogent l'idée de métropolisation et du ruissellement censé en découler, en conceptualisant ce qu'ils appellent la CAME (compétitivité, attractivité, métropolisation, excellence) et nous invitent à porter un regard différent :

« La période récente se caractérise par l'émergence d'une mythologie séduisante dans le champ du développement économique : l'approfondissement de la mondialisation plongerait l'ensemble des territoires face à un impératif de compétitivité, seules quelques métropoles pouvant rivaliser pour attirer les talents et les leaders de demain, métropoles qu'il conviendrait donc de soutenir en concentrant les efforts sur l'excellence. [...] Non seulement la CAME ne produit pas les effets attendus, mais elle provoque des effets indésirables. Les ressources publiques étant limitées, les dédier fortement à quelques acteurs (startups, chercheurs jugés « excellents » ...) ou à quelques lieux (métropoles) conduit à renforcer les inégalités socio-spatiales. »

Pour autant, il convient de souligner que l'absence ou l'affaiblissement des métropoles régionales pourrait encore éloigner certains territoires des ressources pourtant nécessaires et renforcer leur dépendance extérieure.

En effet, **deux exemples emblématiques dans le Grand Est nous rappellent qu'un avenir est possible en dehors de toute croissance démographique : Vitry-le-François et Saint-Dizier.**

Comme l'écrivent Yoan Miot et Max Rousseau³³ dans un article paru dans Métropolitiques en 2017 : « Confrontés à des processus de déclin avancés, les acteurs de Vitry-le-François ont élaboré une stratégie originale marquée par une acceptation de la décroissance démographique de leur ville. Cette stratégie, centrée sur la transition énergétique, montre que les contextes de rétrécissement urbain peuvent favoriser l'émergence d'alternatives aux politiques classiques de redéveloppement entrepreneurial. »

En Haute-Marne, le cas de Saint-Dizier est également intéressant, dans le sens où cette ville qui a connu une époque de prospérité a dû se recomposer, après la remise en cause de sa trajectoire industrielle par le choc pétrolier de 1973, en réinventant l'espace public pour dynamiser le cœur de ville, en assurant la maîtrise foncière publique et en recentrant la ville sur la qualité de vie, par le renforcement des infrastructures sanitaires et sportives et la valorisation de la consommation locale via l'artisanat.

Vincent Le Rouzic³⁴, Directeur des études de La Fabrique de la Cité, relate le cas de Saint-Dizier : « Au cœur de la Haute-Marne, Saint-Dizier est une ville moyenne qui ne veut pas s'éteindre et qui incarne plus que jamais la résistance à la tentation du repli. Malgré une forte décroissance démographique et économique caractéristique d'une « shrinking city », Saint-Dizier travaille avec lucidité à son rebond en faveur d'un nouveau modèle de développement. Élu pour la première fois en juin 2020, le maire Quentin Brière est signataire de la Charte pour une « Ville bas carbone pour tous ». [...] Une question se pose : dans quelle mesure une ville moyenne comme Saint-Dizier peut-elle renouer avec une nouvelle forme de prospérité ? Doit-elle chercher la croissance « à tout prix » ? »

Cela pose ainsi la question de **l'avenir des villes moyennes et petites**. En 2022, l'Adeus³⁵ a animé des **ateliers prospectifs sur le devenir de ces territoires à l'horizon 2050**. Trois scénarios ont été construits : le scénario de l'adaptation, le scénario de la fuite en avant et le scénario de la recombinaison des territoires.

Il ressort les éléments suivants :

- « Certaines petites et moyennes villes du Grand Est souffrent d'un manque d'attractivité alors qu'elles sont situées à proximité de métropoles et qu'elles ont des forces à faire valoir, notamment en matière de cadre de vie. Cela interroge aussi sur la capacité du territoire à valoriser un territoire depuis l'intérieur, à voir et mettre en valeur ses propres atouts. [...] »
- Il y a des écarts considérables en matière de moyens financiers entre les métropoles, les

32. Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti. *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?* 2018. fihal-0172469

33. Yoan Miot et Max Rousseau, « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques*, 29 juin 2017, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Decroitre>

34. Vincent Le Rouzic, *Saint-Dizier : Vers une nouvelle forme de prospérité ? La Fabrique de la Cité, Portrait de ville*, 22 février 2023

35. Adeus, « Quels devenirs pour les territoires animés par les petites et moyennes villes dans le Région Grand Est à l'horizon 2050 ? Synthèse des ateliers prospectifs », François Karst, Marie Balick, David Marx (Adeus), Philippe Meyour, (DREAL Grand Est), février 2022

grandes agglomérations et les territoires ruraux ou périphériques. [...]

- Identifiée comme levier, la capacité d'ingénierie est un élément clé pour l'attractivité des petites et moyennes villes. Ces territoires ont besoin d'un surcroît d'ingénierie locale pour monter des projets, rechercher des financements, piloter des coopérations. [...]
- La réciprocité entre territoires est toujours imaginée de manière ascendante, de la métropole vers les espaces ruraux ou périphériques. Or, ces territoires ont beaucoup de choses à apporter aux autres. Cela nécessite un changement de posture de leur part et une ouverture sur une culture collaborative de la part des grandes villes. »

Dans un travail antérieur, l'Adeus et l'Agence SCALEN ont copiloté une **réflexion sur la résilience des centralités**³⁶ dans le cadre des travaux du réseau 7Est des agences d'urbanisme du Grand Est.

Plusieurs **conditions de la résilience** ont ainsi été analysées, comme le besoin **de sortir de l'illusion d'un retour à la croissance modèle XX^e siècle**, qui aboutit à la nécessité d'imaginer une **nouvelle conception de la croissance, moins massive, plus qualitative, en réseau**, s'appuyant sur un processus transversal intégré et des leviers d'action prioritaires.

Les dynamiques démographiques observées et projetées et leurs conséquences en termes de population active et d'emploi auront indéniablement **des impacts sur les politiques publiques**, et bien sûr sur celles menées par la Région Grand Est :

- **Sur l'organisation des mobilités.** En effet, les résultats de l'enquête mobilité des personnes de 2019³⁷, il apparaît que « les ménages des communes rurales [...] réalisent des déplacements relativement longs en mobilité locale, très fréquemment en voiture : plus de la moitié des distances parcourues concernent des trajets de 10 à 100 km. Les habitants de communes les plus densément peuplées [...] se déplacent moins au quotidien mais partent en voyage plus souvent et plus loin. [...] »

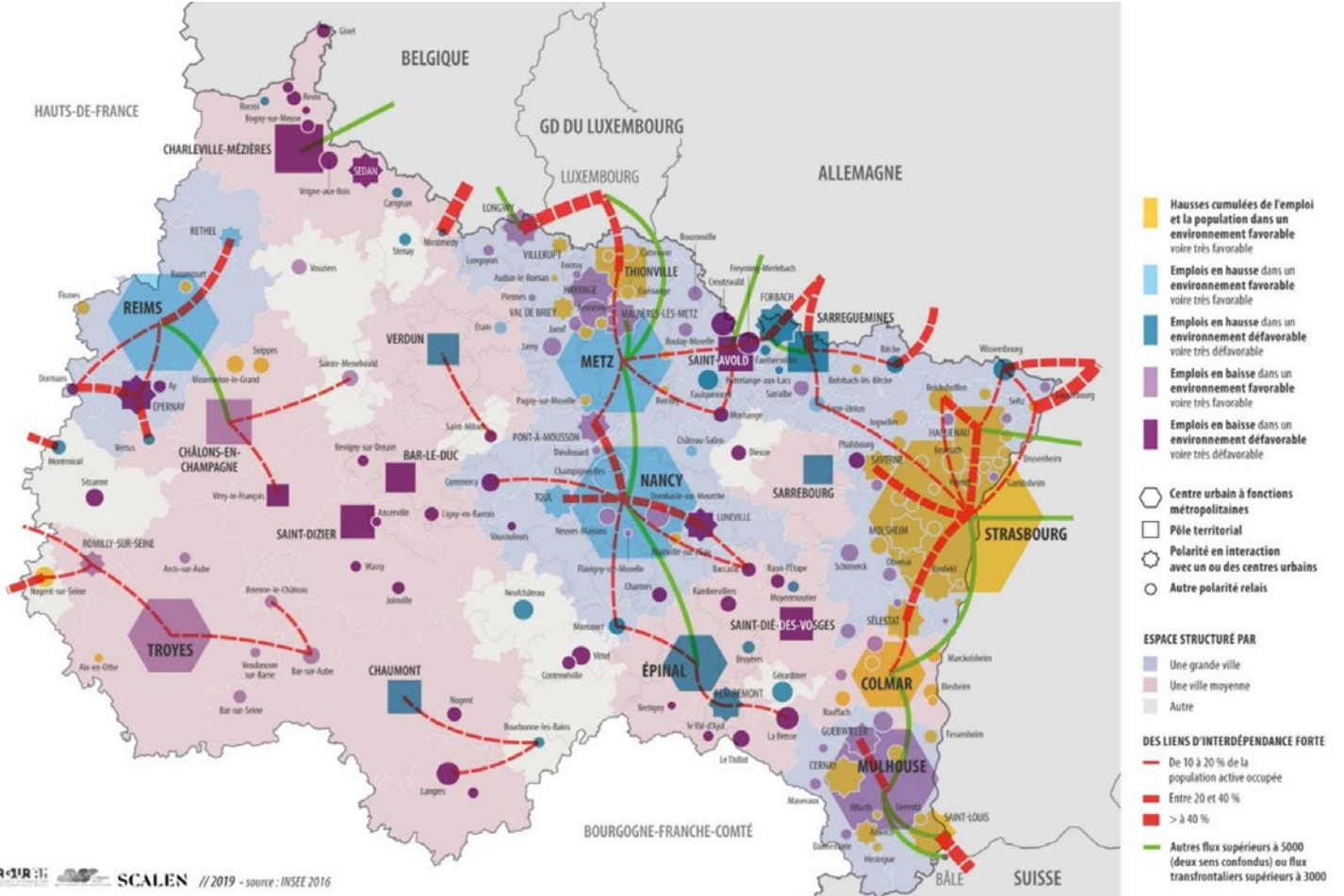
36. Réseau 7Est, *Quelle résilience pour les centralités en transition ?* Amandine Meyer et David Marx (Adeus), Francis Hess (SCALEN), Jean-Marc Chone (AUDC), Jérôme Boué (AUDRR), Didier Taverne (AURM), Damien Leve (AGURAM), Michaël Vollot (AGAPE), avril 2021

37. SDES, *Les pratiques de mobilité des Français varient selon la densité des territoires*, 29 août 2024

Il s'agit bien de continuer de permettre aux habitants de la région de se déplacer, tant pour leurs besoins quotidiens pour rejoindre leurs lieux d'emploi et/ou d'étude que pour accéder aux services et équipements.

- **Sur l'enseignement**, puisque la Région est compétente en matière de construction et d'entretien des lycées d'enseignement général, professionnel et agricole. Or la diminution de la fécondité va entraîner des conséquences sur les effectifs de lycéens d'ici la fin de la décennie. Se pose alors la question de la nécessité de construire de nouveaux établissements, d'en fermer le cas échéant, de redécouper éventuellement la carte scolaire, et là aussi, d'organiser les mobilités via les transports scolaires.
- **Sur l'emploi et la formation professionnelle**, puisque le vieillissement de la population va générer des besoins supplémentaires en matière d'accompagnement des personnes âgées, notamment dans le domaine médico-social. À l'autre bout du spectre, si la baisse de la fécondité devait se poursuivre au rythme des 15 dernières années, voire s'amplifier, le devenir des personnels qui relèvent des métiers de la petite enfance se posera, de même que l'implantation de structures de santé (notamment les maternités). C'est donc bien une anticipation, ou un accompagnement des métiers en tension et des effectifs de la population active à laquelle les politiques publiques devront faire face.
- **Sur le développement économique**, en matière d'attractivité territoriale, puisque le ralentissement de la dynamique démographique, voire son retournement possible à l'horizon 2050 oblige à sortir du dogme de la croissance, car dans un tel contexte, les gains de l'un sont forcément les pertes de l'autre. En lien avec l'emploi et la formation professionnelle, les politiques publiques seront également confrontées à la structuration et au devenir de filières émergentes.
- **L'aménagement du territoire**, où dans ce contexte de ralentissement des dynamiques démographiques, se pose la question de l'équilibre et de l'égalité des territoires ou encore le désenclavement des territoires ruraux. Plus largement, les questions que posent les dynamiques démographiques et leurs impacts relèvent aussi de **la nature et de la qualité des liens entre les différents types de territoires**, qui ne pourront pas jouer leur propre partition, mais devront organiser leur **solidarité**, en **complémentarité** les uns avec les autres.

Carte n°18 : Les solidarités territoriales à l'échelle du Grand Est



SCALEN // 2019 - source : INSEE 2016

Carte extraite de l'étude du réseau 7Est sur la résilience des centralités en transition.





**LES AGENCES
DU RÉSEAU 7EST
DANS LE GRAND EST**



**ANALYSE
DES IMPACTS
DES DYNAMIQUES
DÉMOGRAPHIQUE
DANS LE GRAND EST**

AGENCES PILOTES

ADEUS

Agence d'urbanisme
de Strasbourg Rhin supérieur
Direction Pierre Laplane
Chef de projet Vincent Flickinger
03 55 21 49 00
www.adeus.org
2 Allée Käthe Kollwitz
67000 STRASBOURG

Mise en page et photos : Jean Isenmann/Adeus

SCALLEN

Agence de développement
des territoires Nancy Sud lorraine
Direction Pascal Taton
Chef de projet Laurent Montoux
03 83 17 42 02
www.agencescalen.fr
49 bd d'Austrasie
54008 NANCY

AGENCES CONTRIBUTRICES

AFUT Sud-Alsace

Agence de fabrique urbaine
et territoriale du Sud-Alsace
Direction Viviane Begoc
Chargées d'études
Jennifer Keith et Klervi Anthoine
03 69 77 60 70
www.afut-sudalsace.org
33 Avenue de Colmar
68200 MULHOUSE

AGAPE

Agence d'urbanisme et
de développement durable
Lorraine Nord
Direction Julien Schmitz
Chargé d'études Michaël Vollot
03 55 26 00 31
www.agape-lorrainenord.eu
Eurobase 2 Centre Jean Monnet
54810 LONGLAVILLE

AGURAM

Agence d'urbanisme
d'agglomérations de Moselle
Direction Régis Brousse
Chargée d'études Marie-Charlotte Devin
03 87 21 99 00
www.aguram.org
27 Place Saint Thiebault
57000 METZ

AUDC

Agence d'urbanisme et de développement
de l'agglomération et du pays
de Châlons-en-Champagne
Direction Éric Citerne
Chargé d'études Christophe-Louis Mèle
03 26 64 78 54
www.audc51.org
26 rue Joseph-Marie Jacquard
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

AUDRR

Agence d'urbanisme et de
développement de la région de Reims
Direction Amel Benchernine
Chargé d'études Stéphane Bernard
03 26 77 42 93
www.audrr.fr
Place des Droits de l'Homme
51084 REIMS



Ces agences appartiennent au réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est (7Est)